

© Marino Trotta



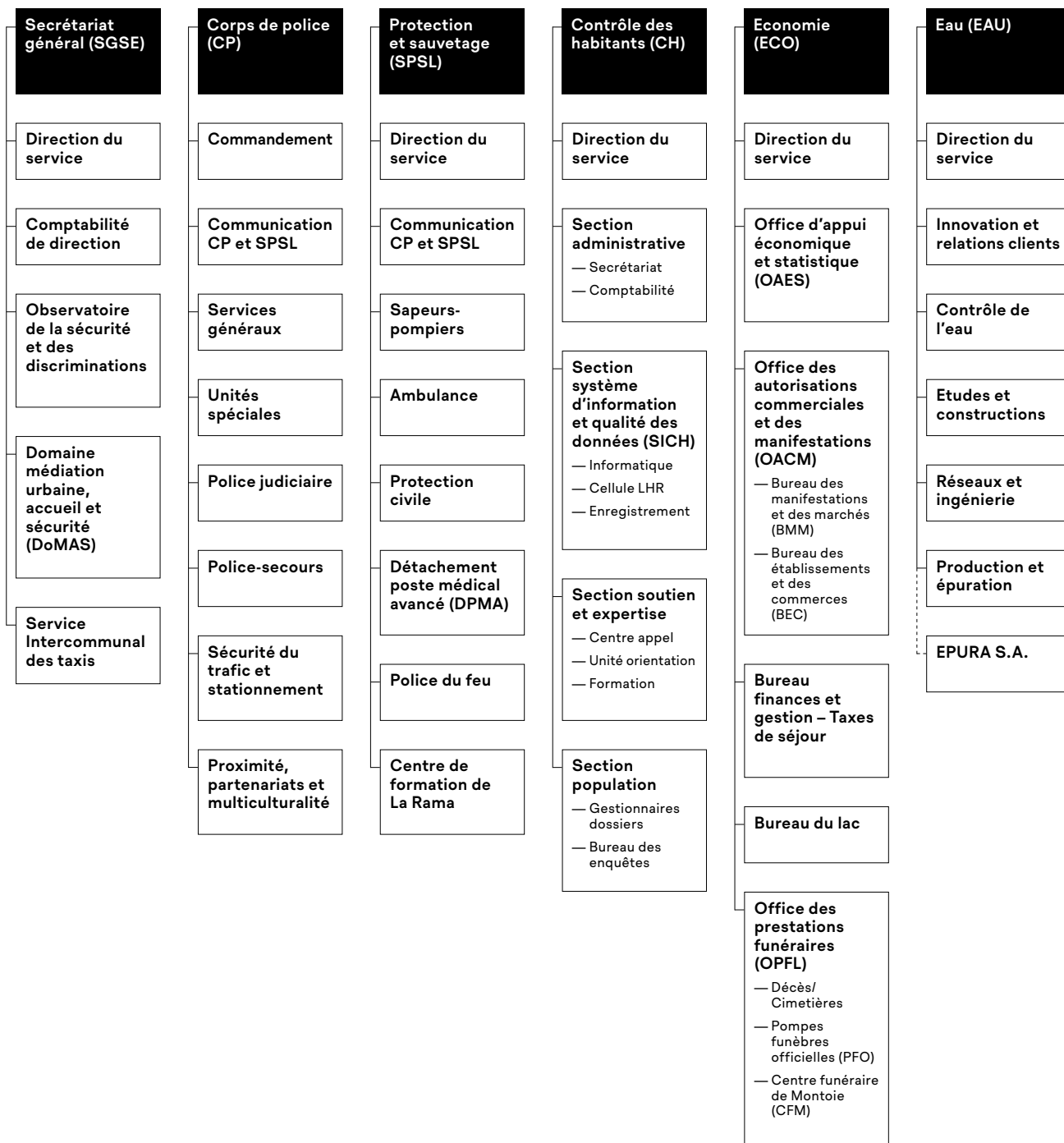


# Direction de la sécurité et de l'économie



# Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

## Directeur



L'année 2023 a permis à la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) de réaliser 4 mesures du programme de législatures 2021–2026 et d'en initier 3. Les dossiers suivants ont particulièrement marqué l'année écoulée.

### **Secrétariat général**

Testés lors d'une première édition, de février à avril 2023, les bains d'hiver lausannois, réalisés par l'association «Bains des Rives» suite à un appel à projets de la Ville, ont connu un succès retentissant. Il a dès lors été décidé de confirmer l'association «Bains des Rives» pour les cinq prochaines années et la procédure de la mise à l'enquête publique en vue de l'obtention du permis de construire pour une exploitation hivernale régulière a été initiée.

La stratégie communale LGBTQ+ s'est poursuivie par diverses actions dont l'adhésion au Rainbow Cities Network et être ainsi la 4<sup>e</sup> ville de Suisse à rejoindre ce réseau.

La Ville de Lutry a décidé d'adhérer à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis qui sera ainsi composée de 13 communes.

### **Corps de police**

Avec sa campagne de sensibilisation «Brisons le silence!», la Police de Lausanne a continué de développer l'activité de son Unité spéciale pour la prise en charge des victimes de violences domestiques et de harcèlement. En outre, le développement de cette unité a permis d'accueillir et de conseiller 131 personnes victimes de violences durant sa première année. Toutes ont bénéficié d'un suivi comprenant une analyse des risques.

Depuis le mois d'octobre, la Police de Lausanne a mis en place une entité, composée de 50 policières et policiers, dédiée à la présence proactive en rue afin de réduire le nombre d'infractions en lien avec le deal et la consommation de stupéfiants en rue et d'apaiser les tensions dans les différents espaces lausannois.

Afin de fournir les meilleures prestations possibles aux Lausannoises et aux Lausannois, la Police de Lausanne a mis en place depuis le milieu de l'année un système de rencontre avec la population inspiré du concept «Café avec un policier». En outre, elle a renforcé sa présence dans les quartiers par la mise en service d'un troisième poste de police mobile électrique.

La Police de Lausanne a poursuivi son travail afin de lutter contre la problématique du harcèlement sexuel au travail par l'organisation d'une vingtaine de modules de sensibilisation suivis par plus de 620 personnes.

### **Service de protection et sauvetage**

L'année sous revue a permis de conclure un contrat de droit administratif avec les Municipalités de Bussigny, Crissier et Villars-Ste-Croix ayant pour objectif une collaboration en matière de défense contre l'incendie et de secours. Cette nouvelle coopération est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet et s'inscrit dans le cadre de la Vision intégrée de la défense incendie et de secours 2020–2025 (VIDIS 20–25), mise en place par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).



### **Service du contrôle des habitants**

La population lausannoise a poursuivi sa croissance en atteignant le chiffre de 150'000 personnes résidant sur le territoire lausannois au 24 octobre.

### **Service de l'économie**

Après la zone de baignade de la Jetée de la Compagnie créée en 2019 et celle du Vieux-Port d'Ouchy en 2021, et vu le succès et la demande grandissante de la population, la Municipalité a souhaité développer l'offre et a décidé de réaliser deux projets: l'aménagement d'une plateforme supplémentaire dans le Vieux-Port d'Ouchy et la création d'une nouvelle zone de baignade le long du Quai d'Ouchy.

Suite au bilan positif de la saison estivale 2022 et un appel d'offres public, il a été décidé de conserver 3 emplacements pour des buvettes saisonnières au bord du lac et d'attribuer ces lieux pour 5 ans, dont 2 buvettes ont été ouvertes au public. Pour cette période estivale, il y a plus de 600 terrasses dans les rues lausannoises en comptant la création, la pérennisation de la quasi-totalité des agrandissements de terrasses ainsi que les buvettes lacustres.

L'année 2023 a également été marquée par l'augmentation du nombre de manifestations qui s'élève à 5'022, parmi lesquelles figure la commémoration du centenaire du Traité de Lausanne.

### **Service de l'eau**

Le service a continué à œuvrer activement dans le renforcement de la protection des ressources en eau face aux pollutions et à intensifier la lutte contre les rejets pollués. Des points de situation sur la qualité de l'eau, notamment en lien avec les produits chimiques PFAS, ont été réalisés dans l'année et ont permis de confirmer la qualité de l'eau lausannoise.

La Commune de Cugy a choisi de signer une concession pour son réseau et l'alimentation en eau potable par le Service de l'eau avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'année sous revue a permis de franchir une étape majeure dans la gestion de l'eau avec l'introduction de SEMAplus (SEwerMAintenance), un outil novateur dédié aux prévisions de détérioration des réseaux d'évacuation et d'eau potable. Développée par le Service de l'eau en étroite collaboration avec Berliner Wasserbetriebe et Kompetenzzentrum Wasser Berlin (KWB), cette solution logicielle permet d'optimiser le maintien de l'état et de la valeur des réseaux.

L'année écoulée a également été marquée par le lancement d'un concours d'architecture et d'ingénierie civile en procédure ouverte pour la construction d'un nouveau bâtiment en extension du bâtiment administratif actuel de la Station d'épuration (STEP) de Vidy.

## **Secrétariat général sécurité et économie (SGSE)**

### **Principales missions du service**

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie;
- préparation et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal;
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux;
- participation aux groupes de travail interdirections;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.).

**Comptabilité de direction**

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire, gestion de la TVA et gestion des crédits d'investissements;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses.

**Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)**

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, prostitution, etc.);
- développement de la politique municipale LGBTIQ+;
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité et la politique LGBTIQ+.

**Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS)**

- coordination de l'unité des correspondantes et correspondants de nuit (CN);
- coordination de l'équipe des agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS).

**Service intercommunal des taxis (SIT)**

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal;
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

**Effectif du personnel****Plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.50	6.70	6.50	7.00
Direction SE	9.25	6.85	9.80	6.95
Do. médiation accueil sécurité	11.55	11.10	11.55	11.50
Observatoire de la sécurité	2.70	1.70	–	–
Obs. sécurité discriminations	–	–	2.70	2.40
<b>Total service</b>	<b>30.00</b>	<b>26.35</b>	<b>30.55</b>	<b>27.85</b>

**Variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>0.55</b>

**Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SE	8	6.70	8	7.00
Direction SE	8	6.85	8	6.95
Do. médiation accueil sécurité	18	11.10	19	11.50
Observatoire de la sécurité	2	1.70	-	-
Obs. sécurité discriminations	-	-	3	2.40
<b>Total service</b>	<b>36</b>	<b>26.35</b>	<b>38</b>	<b>27.85</b>

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	6	0.67	6	0.45
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	0.48	1	0.35
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>9</b>	<b>1.15</b>	<b>7</b>	<b>0.80</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Principales activités 2023

### Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

En 2023, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité et des discriminations:

- l'entrée en fonction de la personne responsable de projets LGBTIQ+ a permis de commencer à mettre en œuvre la stratégie municipale sur cette thématique. Parmi les premières mesures déployées figurent la mise en place du Fonds communal LGBTIQ+ ainsi que l'adhésion formelle au «Rainbow cities network»;
- la transmission de la prestation de signalement des situations de harcèlement de rue à l'unité spéciale pour les victimes du Corps de police;
- le suivi régulier des problématiques liées à la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public;
- l'accompagnement ou la coordination de divers projets communaux présentant des enjeux de sécurité publique (préaux scolaires, incivilités, travail du sexe par ex.).

### Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMas)

#### Correspondantes et correspondants de nuit (CN)

L'unité des CN a poursuivi son travail de médiation dans les quartiers et le centre-ville. Lors de la période estivale, les CN ont axé leur travail de prévention et de sensibilisation au bord du lac et dans les parcs publics.

#### Agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS)

L'aspect sécuritaire de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) a été pérennisé. L'équipe des AAS a, ainsi, vécu sa quatrième année complète d'activité à l'ECS, ouvert en octobre 2018. Son travail permet à cette structure de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires. Depuis le début de cette année, les AAS ont également pour mission de s'occuper du pavoiement de la ville.

#### Service intercommunal des taxis (SIT)

Quatre collaboratrices et collaborateurs représentant 3.2 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

#### Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises.

Lors de sa séance du 4 octobre, il a accepté à l'unanimité l'adhésion de la commune de Lutry à l'Association avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette adhésion marque une étape importante dans l'élargissement du périmètre d'action de l'Association intercommunale, tout en apportant des avantages significatifs à la profession ainsi qu'à la clientèle des taxis.

#### Comité de direction

Le Comité de direction a tenu 3 séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi décidé de modifier les prescriptions réglementaires intercommunales sur le service des taxis afin que seuls les taxis au sens formel soient autorisés à apposer une enseigne (bonbonne) sur leur toit. Cette décision a pour objectif de mettre fin à une distorsion de



concurrence avec les VTC (véhicules de transport avec chauffeur) et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En outre, le Comité de direction a traité les 26 recours interjetés à l'encontre des décisions rendues lors de la procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée en 2022.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé 291 véhicules dont 174 véhicules hybrides (177 en 2022), de 21 véhicules électriques (7 en 2022) et de 96 véhicules thermiques (83 en 2022).

### Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu 2 séances en présentiel et a rendu 4 décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

### Contrôles de police

Le nombre de contrôles de police est de 12 diurnes (40 en 2022) et 11 nocturnes (13 en 2022). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 54 (83 en 2022). Au total, on dénombre 119 dénonciations dressées (115 en 2022), tous corps de police. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 50 et celui des réclamations traitées à 19.

### Concessions/Autorisations

#### Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2022	2023	2022	2023
Compagnies	3	3	60	62
Exploitants indépendants	118	123	121	152
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>126</b>	<b>181</b>	<b>214</b>

#### Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

Exploitants regroupés au sein de	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2022	2023	2022	2023
Taxiphone	36	27	36	28
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	47	44	48	48
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>72</b>	<b>86</b>	<b>77</b>

### Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 712'638 courses, soit 447'726 distribuées, dont 12'081 par l'application, et 252'831 au vol, contre 782'132 en 2022 (-8.89%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

## Corps de police (CP)

### Principales missions du service

- assurer la sécurité des personnes et des biens;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics;
- veiller au respect des lois et des procédures;
- répondre aux attentes de la population.

### Commandement

- direction du service;
- gestion des réquisitions;
- assurer la communication du CP et du SPSL;
- gestion de la centrale d'appel administrative.

### Service généraux (SG)

- gestion administrative et de projets;
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes.

### Unités spéciales

- gestion de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses;
- gestion du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation.

### Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois;
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public.

### Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence;
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois.

### Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers;
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation.

### Proximité, partenariat et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité;
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives.

---

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centrale Vaudoise Police (CVP)	24.00	22.00	24.60	21.00
Direction CP	36.00	34.95	38.20	36.15
Nouvelle volée assermentée	–	–	–	6.00
Police Judiciaire	124.65	114.80	126.85	118.70
Police-Secours	157.35	143.80	153.85	138.15
Postes gelés – CP	1.20	–	1.20	–
Proximité, parten.et multicult.	51.40	43.80	49.90	43.55
Sécurité Trafic, Stationnement	154.55	138.39	154.05	139.18
Services généraux CP	75.85	67.15	71.75	68.05
Unité Communication CP-SPSL	5.05	5.05	6.05	6.05
Unité RH du CP	6.50	5.50	7.60	5.60
Unités spéciales	53.35	49.75	54.35	50.65
Volée PEF	–	23.00	–	24.00
<b>Total service</b>	<b>689.90</b>	<b>648.19</b>	<b>688.40</b>	<b>657.08</b>

**Variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>-1.50</b>

**Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Centrale Vaudoise Police (CVP)	23	22	22	21
Direction CP	40	34.95	41	36.15
Nouvelle volée assermentée	-	-	6	6.00
Police Judiciaire	120	114.80	124	118.70
Police-Secours	146	143.80	141	138.15
Proximité, parten. et multicult.	50	43.80	49	43.55
Sécurité Trafic, Stationnement	154	138.39	158	139.18
Services généraux CP	75	67.15	76	68.05
Unité Communication CP-SPSL	6	5.05	7	6.05
Unité RH du CP	7	5.50	6	5.60
Unités spéciales	52	49.75	53	50.65
Volée PEF	23	23.00	24	24.00
<b>Total service</b>	<b>696</b>	<b>648.19</b>	<b>707</b>	<b>657.08</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Services généraux	1	2
Volée Aspirants – Police	28	30
<b>Total service</b>	<b>29</b>	<b>32</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	48	32
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
<b>Total service</b>	<b>49</b>	<b>34</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	31
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	1
<b>Total service</b>	<b>48</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	20	1.06	7	0.52
Auxiliaires mensualisé·e·s	14	5.50	23	8.70
Auxiliaires payé·e·s au forfait	22	*	18	*
<b>Total service</b>	<b>56</b>	<b>6.56</b>	<b>48</b>	<b>9.22</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

L'année 2023 a été marquée par une augmentation du nombre des infractions au Code pénal à Lausanne de 12.6% (de 13'358 en 2022 à 15'047 en 2023).

Au mois de juin s'est tenu le procès suite au décès de M. Mike Ben Peter. Le tribunal a prononcé l'acquittement des policiers présents lors de l'intervention. Un appel ayant été déposé par la partie plaignante, un nouveau procès se tiendra en juillet 2024.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, pour faire écho aux émeutes qui secouaient la France suite au décès d'un adolescent survenu dans le cadre d'une intervention de police, plusieurs centaines de jeunes ont répondu à un appel sur les réseaux sociaux. Des dizaines d'entre eux ont commis des dommages, particulièrement dans le secteur du Flon. Le dispositif policier mis en place a permis l'interpellation et l'identification de l'ensemble des auteurs, ainsi que de stopper les velléités de réitérer ces comportements.

Cette année a été marquée par la commémoration du centenaire du Traité de Lausanne le 24 juillet ainsi que par de nombreuses manifestations publiques impliquant l'ensemble des polices vaudoises.

L'été a été occupé par la gestion d'une crise socio-sanitaire importante, illustrée par une recrudescence du deal de rue et des comportements de consommation de stupéfiants dans l'espace public. Si la lutte contre ces phénomènes a toujours fait partie des axes prioritaires du CP, cette crise a déclenché la mise sur pied de nouvelles collaborations avec les partenaires des domaines sociaux et sanitaires, afin de revitaliser une approche selon la politique des quatre piliers. Le CP a déployé dès le 1<sup>er</sup> octobre une nouvelle entité, dédiée à l'apaisement de la situation dans l'espace public, impliquant 50 policières et policiers.

Du 26 février au 17 septembre, des gens du voyage français (*in fine* 142 caravanes) se sont établis sur le parking-relais de la Bourdonnette. Le CP, en collaboration avec le Secrétariat général, a été chargé de coordonner les nombreuses actions des différents services de la Ville dans ce cadre.

Le 16 novembre, le président français Emmanuel Macron, lors de sa visite d'Etat en Suisse, a été accueilli par le Canton de Vaud et l'Université de Lausanne. Une importante mobilisation coordonnée des polices vaudoises a eu lieu à cette occasion.

Durant la nuit du 6 au 7 décembre a eu lieu le déménagement de la Centrale Vaudoise Police (CVP) dans les nouveaux locaux du site de la Grangette.

Enfin, pour la première fois, 3 équipes de football vaudoises, dont 2 lausannoises, jouent la saison de Super League 23/24. Face, notamment, à la multiplication des rencontres et au durcissement des actions des ultras, le Conseil cantonal de sécurité a reconnu, pour ces matchs, le caractère d'évènement de portée cantonale au sens de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV). Dès lors, l'ensemble des corps de police sont engagés dans les dispositifs sécuritaires.

## Principales activités 2023

### Commandement

L'Office de Recherches, de Notifications et des Objets Trouvés a déménagé le 20 février de la place de la Riponne à la rue du Petit-Chêne 36. Le 18 décembre, l'entier des numéros administratifs du CP ont été centralisés au 021 315 15 15.



**Chiffres clés**

	2022	2023
Rapports de police	22'467	25'552
Courriels «police@lausanne.ch»	7'982	7'489
Courrier postal sortant	45'382	43'273
Dossiers du groupe «saisie»	26'684	26'003
Commandements de payer	17'716	17'196
Objets trouvés	2'105	2'736
Enregistrement des avis de perte de documents d'identité	1'618	1'723
Mandats d'amener pour l'Office des poursuites	808	877
Séquestres de plaques d'immatriculation de véhicules	787	801
Autres réquisitions	1'088	940
Appels à la Centrale administrative n° 315 15 15	43'198	37'599
Appels à l'Office de recherche, notification et objets trouvés	17'231	18'072
Structures de conduite <i>ad hoc</i>	29	30

\* Données recensées qu'en cours d'année

**Communication du CP et du SPSL**

Les demandes médias ont connu une forte augmentation, suite aux différents événements et engagements opérationnels qui ont rythmé l'année.

**Chiffres clés**

	2022	2023
Abonnés Facebook police	22'600	23'228
Abonnés Instagram police	2'758	3'368
Abonnés Twitter Lausanne SE	1'637	1'793
Publications Facebook police	138	79
Publications Instagram police	157	90
Publications Twitter Lausanne SE	45	11
Demandes médias	200	357
Communiqués de presse	38	39
117 Express	11	11

**Services généraux (SG)**

L'année a été marquée par le démarrage du chantier de rénovation du système de ventilation de l'Hôtel de police.

Le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policières et policiers est stable, avec 23 cas (21 en 2022).

Les entités RH et Carrières ont été regroupées mi-2023 afin d'optimiser les processus et d'encourager les synergies entre les deux équipes, créant ainsi un «Domaine Ressources Humaines» composé de 12 collaboratrices et collaborateurs.

Toutes les policières et tous les policiers en formation (21) ont obtenu leur brevet fédéral de policier après la réussite de leurs examens professionnels en 2023.

**Unités spéciales**

**Chiffres clés**

	2022	2023
Demande de préavis pour vols de drones	367	379
Enquêtes pour acquisition/restitution d'armes à feu	33	28
Contrôles BVNPB	1'756	865
— dont dénonciations	134	74
Préavis manifestations	1'552	1'712
Engagements Cellule de négociation	7	17
Engagements de la Brigade canine	641	579
Engagements du GIPL	172	171

**Police judiciaire (PJ)**

En 2023, le bilan des investigations par dossier est stable.

L'unité spéciale pour la prise en charge des victimes s'est vu attribuer un effectif policier supplémentaire et a finalisé l'engagement d'une criminologue. Elle a repris la gestion de la plateforme Harcèlement de rue de l'Observatoire de la sécurité et des discriminations.

Les vols à l'arraché et brigandages sur le domaine public ont été très marqués durant cette année et ont nécessité la mise en place d'une opération particulière afin d'endiguer ce phénomène observable dans toute la Romandie.

Les actions menées envers les réseaux albanophones de stupéfiant semblent avoir porté leurs fruits. Ce type de trafiquants n'a plus été signalé depuis le milieu de l'année 2023. Les réseaux internationaux qui alimentent les dealers de rue à l'endroit desquels une pression constante est assurée occupent particulièrement les spécialistes de la brigade des stupéfiants.

En matière de cybercriminalité, malgré le temps consacré à investiguer auprès des diverses plateformes internet et bancaires, les résultats ne sont que peu probants, les auteurs agissant depuis l'étranger, en grande majorité.

Les services d'urgence sanitaire et la brigade jeunesse sont de plus en plus sollicités pour intervenir auprès de jeunes en rupture et/ou des institutions qui les accueillent. Les partenaires des milieux sociaux et médicaux, faute de disponibilités, peinent toujours à offrir un accompagnement médico-social répondant à leurs besoins. Les réseaux dans lesquels la brigade jeunesse est active sont tous mobilisés pour trouver des pistes d'amélioration.

La saturation du système carcéral repousse souvent la mise en place de mesures coercitives concrètes, mesures qui malheureusement restent une solution efficace pour l'arrêt immédiat des activités délictueuses de certains auteurs particulièrement récidivistes. De surcroît, l'année sous revue a été marquée par la fermeture, pour travaux, de la zone carcérale (ZC) de l'Hôtel de police entre le 20 mars et le 25 mai ainsi que de la ZC cantonale du 28 septembre au 4 décembre. Le taux d'occupation dans la zone de rétention de l'Hôtel de police est passé de 52.5% en 2022 à 54.5% en 2023. Sur les 1'668 personnes placées en cellule dans l'ensemble du canton, 303 ont séjourné plus de 48 heures dans la ZC de l'Hôtel de police pour une durée moyenne de 14 jours avec un maximum de 48 jours.

**Chiffres clés**

	2022	2023
Numéraires (Kf)	244.3	288.0
Cocaïne (kg)	13.1	15.1
Héroïne (kg)	11.4	3.7
Produits cannabiques (kg)	86.8	217.1

**Police-secours (PS)**

Le nombre d'interventions est en augmentation pour atteindre 26'188 (24'380 en 2022).

## Sécurité du trafic et stationnement (STS)

### Chiffres clés

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Accidents</b>					
Accidents de circulation (constats)	1'151	944	1'117	1'015	989
Personnes blessées (légers + graves)	421	373	436	473	387
Personnes tuées	1	2	2	4	1
Fuites après accident	401	351	458	367	365
Piétons victimes	61	47	61	70	60
— dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	16	11	12	11	12
Accidents impliquant le LEB	10	4	2	–	–
<b>Feux et vitesse</b>					
Dénonciations excès de vitesse contrôles mobiles	58'692	51'930	49'851	57'469	93'658
Dénonciations excès de vitesse en zone suburbaine (80km/h)	20'809	9'113	10'974	8'060	14'401
Dénonciations par les appareils de contrôles automatique*	96'296	69'194	54'236	66'436	67'534
Appareils de contrôles automatiques	36	36	37	35	35
Passages devant les appareils de contrôles automatiques (mio)	79.01	76.42	63.60	69.60	68.73
<b>Circulation et stationnement</b>					
Infractions de circulation et de stationnement	360'809	296'006	298'670	318'146	332'789
Infractions de stationnement en soirée	24'176	18'783	21'566	26'662	21'477
Evacuations de véhicules en infraction de stationnement	402	311	311	390	383
Infractions de stationnement sur les trottoirs	3'102	2'680	3'029	3'070	2'572
Amendes d'ordres à l'endroit de vélos	558	564	625	646	782
<b>Ivresse</b>					
Personnes testées à l'éthylomètre (accidents)	1'678	1'228	1'535	1'438	1'528
— dont positifs à l'éthylomètre, accidents	114	101	119	101	108
Personnes testées à l'éthylomètre (contrôles systématiques)	6'531	4'197	4'949	5'029	5'250
— dont positifs à l'éthylomètre, contrôles systématiques	448	300	307	355	352

\* dont trois uniquement dédiés au contrôle de la vitesse

## Proximité, partenariat et multiculturalité (PPM)

Afin de se rapprocher de la population, plusieurs actions spécifiques ont été mises en œuvre. Notamment l'action «Un café avec votre police» qui rencontre un vif succès, tant lors des marchés à la Riponne que dans les autres quartiers de la ville, et une présence dans un chalet lors de la manifestation Bô Noël.

Un projet sportif, qui sera reconduit, a également vu le jour avec les jeunes en créant un partenariat inédit avec l'Association footballistique «Lausanne Nord Academy».

## Evolution de la criminalité

Par rapport à 2022, le nombre total d'infractions relatives à différentes loi (Code pénal, Loi sur les stupéfiants, Loi sur les étrangers, etc.) et traitées par le CP a augmenté de 11.2% (de 17'069 à 18'982).

Concernant plus spécifiquement les infractions au Code pénal, l'augmentation est de 12.6% (de 13'358 à 15'047).

### Elucidations et évolution des infractions selon la loi

	2022		2023		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	13'358	41.2%	15'047	33.7%	+12.6%
— Total vie et intégrité corporelle	1'038	78.3%	887	75.6%	-14.5%
— Total patrimoine	8'623	23.8%	10'662	21.4%	+23.6%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	2'699	92.3%	3'000	95%	+11.2%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	903	100%	835	100%	-7.5%
Autres lois fédérales annexes	109	91.7%	100	96%	-8%

# Service de protection et sauvetage (SPSL)

## Principales missions du service

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service en développant une interactivité opérationnelle en cas d'évènements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

### Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patientes en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport;
- répondre 24h/24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR);
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'évènement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

### Sapeurs-pompiers

- sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- lutter contre les incendies;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs.

### Police du feu

- faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) ainsi que les dispositions légales communales et cantonales liées au domaine de la protection incendie.

### Détachement poste médical avancé (DPMA) & Evènement sanitaire particulier

- assurer la prise en charge sanitaire des patientes et patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (évènements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire;
- mettre sur pied, en cas d'évènement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO), le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC) ou les équipes sanitaires du maintien de l'ordre (ESMO+);
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA;
- assurer la planification et la formation du binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS).

### Protection civile

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC);
- organiser et diriger les cours de compétence communale;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'évènements.



## Centre de formation de La Rama (CFR)

— exploiter et offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation, comprenant des salles de cours, des pistes d'exercices, des simulateurs d'incendie et un restaurant.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulance	46.42	45.75	44.92	42.50
Centre de formation de la RAMA	5.18	4.28	5.18	5.18
Direction SPSL	4.30	4.30	4.30	4.30
DPMA	3.00	3.00	3.00	3.00
Police du feu	5.00	5.00	5.00	5.00
Protection civile	17.20	17.20	17.20	16.20
Sapeurs-pompiers	121.10	123.50	121.00	108.50
Services généraux SPSL	15.93	13.93	15.93	13.23
Unité Communication SPSL-CP	3.50	3.50	3.50	1.50
Unité RH du SPSL	3.30	3.30	3.40	3.40
Volée Aspirants et SP en form.	-	-	-	9.00
<b>Total service</b>	<b>224.93</b>	<b>223.76</b>	<b>223.42</b>	<b>211.80</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>-1.51</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Ambulance	54	45.75	50	42.50
Centre de formation de la RAMA	5	4.28	6	5.18
Direction SPSL	5	4.30	5	4.30
DPMA	4	3.00	4	3.00
Police du feu	5	5.00	5	5.00
Protection civile	18	17.20	17	16.20
Sapeurs-pompiers	124	123.50	109	108.50
Services généraux SPSL	17	13.93	16	13.23
Unité Communication SPSL-CP	4	3.50	2	1.50
Unité RH du SPSL	5	3.30	5	3.40
Volée Aspirants et SP en form.	-	-	9	9.00
<b>Total service</b>	<b>241</b>	<b>223.76</b>	<b>228</b>	<b>211.80</b>

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	24	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
<b>Total service</b>	<b>24</b>	<b>9</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	3
Décès	-
Démission	9
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>24</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	17	1.82	14	2.02
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.95	5	1.82
Auxiliaires payé·e·s au forfait	10	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>32</b>	<b>3.77</b>	<b>19</b>	<b>3.84</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

Le SPSL a dû faire face à différents changements structurels importants avec le départ notamment du chef de service, Monsieur Sylvain Scherz, et de la responsable des ressources humaines (RRH). Ces deux départs ont entraîné une période d'intérim d'environ six mois jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de service, Monsieur Philippe Schneider, le 1<sup>er</sup> septembre.

Les partenariats avec les différents partenaires que sont l'ECA pour les sapeurs-pompiers et la police du feu, la direction générale de la santé (DGS) pour les ambulances et le DPMA, ainsi que les instances dirigeantes de la protection civile ont été renforcés par différents évènements en commun, ainsi que par la tenue de séances régulières.

**Principales activités 2023****Projets organisationnels****VIDIS 20–25**

Le projet relatif à la vision intégrée de la défense incendie de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20–25) est entré dans sa dernière phase par la signature le 12 juin du premier contrat de droit administratif entre les Municipalités de Bussigny, Crissier et Villars-Ste-Croix représentant le SDIS Sorge et la Municipalité de Lausanne. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, les sapeurs-pompiers professionnels

assurent les missions en journée et en semaine pour ce secteur de l'Ouest lausannois, et la complémentarité avec les volontaires demeure la nuit et les week-ends; ils sont intervenus sur ce secteur à 42 reprises. Le projet est encore appelé à se développer en 2024 avec d'autres communes de l'agglomération.

### Organisation de la formation de base des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS

Afin de pallier la problématique de la longévité d'incorporation des sapeurs-pompiers volontaires qui n'est plus que de 5 à 7 ans, un nouveau cursus de formation de base a démarré en 2023. Ce dernier a comme objectif de former, en 2 ans au lieu de 3, les volontaires qui intégreront un DPS (détachement de premier secours). Cette formation est organisée conjointement avec le SDIS de la Mèbre et le SDIS Sorge.

### Convention Ville de Lausanne – ECA

La convention qui lie l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud et la Ville de Lausanne datant de 2017 et arrivant au terme de sa durée initiale de cinq ans, a été revue à satisfaction en fonction du développement de la défense incendie vaudoise et du rôle central que jouent les sapeurs-pompiers du SPSL et du SDIS Lausanne-Epalinges avec toutes ses spécificités dans l'organisation cantonale.

## Domaines transversaux

### Services généraux (SG)

La mise en œuvre d'une organisation des services généraux à vocation plus transversale a permis de renforcer les échanges en vue de synergies et d'optimisation, à la fois avec les entités au sein du SPSL, ainsi qu'avec le Corps de police et le SALV. Elle a également amené une plus grande flexibilité dans la gestion des ressources en charge de la maintenance et de l'entretien des infrastructures opérant sur les divers sites du SPSL.

Il s'y ajoute le lancement des travaux de la pose de panneaux photovoltaïques et de la toiture végétalisée de la caserne de la Vigie, l'acquisition d'une nouvelle génératrice dans le cadre du plan OSTRAL, la réduction des véhicules thermiques au sein de la flotte du service, ainsi que l'installation de nouveaux équipements moins énergivores.

### Ressources humaines

Le service a vu l'arrivée d'un nouveau responsable et le recrutement a à nouveau occupé une place importante en raison notamment de départs à la retraite.

Après l'accueil d'un stagiaire AI au bénéfice d'une rente à 100% durant presque une année au sein de l'unité ambulances, cette expérience positive a débouché sur la création d'un poste dédié en faveur de cette personne mal voyante.

L'introduction de VIDIS 20–25 ainsi que la difficulté à recruter des nouveaux ambulanciers amènent à débiter des réflexions sur la viabilité des modèles de travail existants afin de savoir si ces derniers sont encore compatibles avec les souhaits et les attentes des générations actuelles.

Enfin, l'unité RH a maintenu une fois de plus une place d'apprentissage pour la 5<sup>e</sup> année consécutive et a pu accueillir durant six mois une stagiaire en réorientation professionnelle pour des raisons de santé.

### Division communication CP et SPSL

Les demandes médias ont connu une forte augmentation, suite aux différents événements et engagements opérationnels qui ont rythmé l'année.

### Chiffres clés

	2022	2023
Abonnés Facebook SPSL	6'399	6'641
Abonnés Instagram SPSL	1'906	2'522
Abonnés Twitter LausanneSE	1'637	1'793

Publications Facebook SPSL	56	31
Publications Instagram SPSL	94	48
Publications Twitter LausanneSE	45	11
Demandes médias	200	357
Communiqués de presse	38	39
117 Express	11	11

## Entités opérationnelles

### Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

#### Evolution de l'effectif

Pour pallier plusieurs absences pour raison de santé, le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité. Ce dernier est composé de 11 collaboratrices et collaborateurs ayant le diplôme d'ambulancière ou ambulancier ES ou celui de technicienne ambulancière ou technicien ambulancier. Cet effectif a réalisé plus de 3'600 heures de service.

#### Interventions

Le nombre de missions accuse une très légère diminution et affiche 8'958 courses (-0.98% par rapport à 2022). La moyenne journalière a atteint 24.54 interventions. Cette diminution est principalement due à l'absentéisme durant le 2<sup>e</sup> semestre de l'année, principalement pour des raisons de santé, mais également en raison de trois grossesses.

Il convient encore d'ajouter 1'899 missions SMUR. Dès lors, ce ne sont pas moins de 10'857 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel Ambulance.

#### Statistiques

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'interventions	7'119	7'455	7'598	8'365	9'046	8'958
— personnes transportées	5'816	5'823	5'984	6'488	6'742	6'733
— Interventions sans transport	1'303	1'632	1'658	1'877	2'304	2'225
Nombre de missions SMUR	1'924	1'638	1'431	1'538	1'677	1'899
<b>Total</b>	<b>9'043</b>	<b>9'093</b>	<b>9'029</b>	<b>9'903</b>	<b>10'723</b>	<b>10'857</b>

#### Incivilités

Les ambulancières et ambulanciers ont fait 70 signalements d'incivilités et déposé quatre plaintes.

## Sapeurs-pompiers (SP)

#### Evolution de l'effectif

Ce tableau montre l'évolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels, les sapeurs-pompiers professionnels en formation et le personnel administratif).

2019	2020	2021	2022	2023
119	119	117	113	108.5

#### Evolution de l'effectif du Corps de sapeurs-pompiers volontaire, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2019	2020	2021	2022	2023
114	110	107	103	90



**Evolution de l'effectif du Corps de sapeurs-pompiers volontaire, site d'Epalinges**

2019	2020	2021	2022	2023
59	63	54	50	48

**Interventions**

Au nombre de 2'465, les interventions sont en hausse de 270 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 74% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges et de 13% dans la couronne lausannoise, elles se répartissent comme suit: le DPS, site de Lausanne, composé de sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'364 interventions (+256) et le DPS, site d'Epalinges, composé de sapeurs-pompiers volontaires à raison de 101 interventions (+14). Il est à noter que 10 interventions ont été réalisées sur le territoire palinzard en commun avec les deux DPS et comptabilisées dans les interventions du site d'Epalinges.

Le drone mis à disposition par l'ECA a été engagé à quatre reprises dans le cadre des inondations qui ont touché le nord du canton mais aussi pour des glissements de terrain dans les Alpes vaudoises. Il a été également mobilisé à multiples reprises pour des feux d'habitations sur l'entier du canton.

Il y a lieu de relever que les SP sont intervenus à plusieurs reprises en renfort avec des engins spéciaux ou du matériel spécifique hors de notre canton sur demande de l'inspectorat cantonal de l'ECA. A Vétroz (VS) pour un feu de surface commerciale en juillet, à Champéry (VS) lors des inondations du mois de novembre, durant quatre jours à La Chaux-de-Fonds (NE) lors de l'ouragan du mois de juillet, dans les grottes de Cheyres (FR) avec le Grimp à la suite d'un accident de circulation et pour deux feux de fermes dans le canton de Fribourg.

**Types d'interventions**

	2022	2023
Déclenchements d'alarmes automatiques	362	433
Incendies	504	473
Sauvetage de personnes et d'animaux	398	382
Désincarcérations	30	25
Protection de l'environnement	430	454
Interventions techniques	424	465
Eléments naturels	47	233
<b>Total</b>	<b>2'195</b>	<b>2'465</b>

Les interventions du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux sont comptabilisées dans la catégorie «sauvetage de personnes et d'animaux» et atteignent 38 missions.

**Répartition géographique des interventions**

	2022	2023
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'577	1'823
Sur le territoire d'autres communes	618	597
Hors canton de Vaud	-	45

**Alarme du personnel**

La mise sur pied des détachements du personnel volontaire lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été requise à 12 reprises (-7). Cette diminution est due à la mise en place de la nouvelle organisation en lien avec la mise en œuvre de VIDIS, qui a permis d'engager le personnel en formation à 45 reprises en journée. Afin de maintenir le standard de sécurité cantonal et de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été nécessaire à 22 reprises (+4). Toujours dans le cadre de la mise en œuvre de VIDIS, les intervenants du SDIS Sorge sont venus renforcer les sapeurs du SDIS Lausanne-Epalinges à 3 reprises sur 2 feux de toiture et une inondation.

### **Interventions feux de forêts**

Sous l'égide de l'ECA, plusieurs collaborateurs ont participé dans le cadre de groupes de travail à la mise en place d'une structure permettant d'appréhender ce nouveau risque. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le SDIS 39 du Jura français et les centres régionaux SDIS du canton.

Un premier cours pilote a été organisé par l'ECA pour les cadres sapeurs-pompiers au Day avec le concours des Forces aériennes suisses. Les objectifs étaient de mettre en place une collaboration avec l'ECA dans la recherche d'endroits adaptés à la prise d'eau pour les hélicoptères, ainsi que pour la coordination de l'engagement des moyens aériens en lien avec les activités effectuées au sol par les intervenants.

### **Reconnaissance engagement sur éoliennes**

Sur demande de l'inspectorat cantonal, l'entité a participé à des reconnaissances tout au long de l'année lors des différentes étapes de construction des éoliennes du parc de Sainte-Croix. Les buts de ces dernières étaient de déterminer les risques qui pourraient être rencontrés sur ces installations et de définir les procédures opérationnelles en cas de feu ou de sauvetage de personne. A l'issue de cette analyse, une formation spécifique du groupe GRIMP s'est déroulée sur site dans le dernier trimestre de l'année afin d'entraîner la procédure permettant l'évacuation d'une personne accidentée à l'intérieur des rotors.

### **Transports publics lausannois (TL)**

L'entité a été sollicitée à plusieurs reprises concernant les chantiers en cours ou à venir des transports publics de l'agglomération lausannoise afin d'identifier les besoins opérationnels pour les infrastructures futures, sans compter sur les nombreuses sollicitations en lien avec l'évolution des travaux du Tram, permettant de garantir avec le maître d'ouvrage les axes d'intervention.

### **Formation du corps professionnel**

La mise en place du nouvel horaire, en lien avec la mise en œuvre de VIDIS, a permis de revoir l'organisation de la formation. Le personnel a pu suivre, en plus de la formation de base et continue, six formations composées de thématiques particulières, telles que les engins de découpe et le simulateur de fuite chimique.

Avec l'arrivée d'une nouvelle flotte de bus entièrement électrique aux TL, les spécialistes du domaine secours routier ont dispensé une formation à tout le personnel.

Organisé en collaboration avec l'ECA, le stage de perfectionnement pour les instructeurs du domaine feu s'est à nouveau déroulé à Liège en Belgique en présence de plusieurs sapeurs-pompiers lausannois. Le but de ce dernier est de pouvoir bénéficier d'infrastructures inexistantes chez nous, permettant aux intervenants de s'entraîner sur un feu intérieur en conditions réelles en toute sécurité.

Le GRIMP a participé à un exercice avec le SARO (secours alpin romand) à Glion avec pour objectif commun le sauvetage de personne dans un milieu escarpé.

### **Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)**

La session 2023 de l'Académie latine a débuté le 4 avril sur le site du Centre de formation de La Rama et s'est terminée le 10 novembre. La volée était composée de 13 aspirantes et aspirants romands, dont 3 lausannois. 25 instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL ont dispensé les formations de base, technique et ABC durant les 8 mois d'école.

Les 13 aspirants de la volée 2022, dont 6 lausannois, ont réussi leurs examens en octobre 2023.

### **Sapeurs-pompiers volontaires**

Au 1<sup>er</sup> janvier, pour le SDIS, 6 nouvelles et nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporées et incorporés pour le site de Lausanne et 4 pour le site d'Epalinges.

Suite à la livraison d'une berce ULD (Unité Légère de Décontamination) par la Direction générale de l'environnement (DGE), un groupe de 21 spécialistes issus du détachement d'appui de Lausanne (DAP) a été créé. Une formation de 3 heures a été mise en place pour desservir ce nouveau moyen.

Le traditionnel recrutement cantonal s'est déroulé le premier jeudi de novembre. S'inscrivant dans la refonte de la formation des sapeurs-pompiers volontaires, le recrutement 2023 a eu lieu sous une forme plus sélective, soit en deux phases.

### Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Encadrés par 9 moniteurs professionnels et volontaires, 3 filles et 25 garçons composant le groupe des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), ont suivi leur formation annuelle en interne.

Les JSP ont également reçu une formation dans le domaine sanitaire, dispensée par le personnel du détachement poste médical avancé (DPMA) du SPSL.

Le 4 décembre, le personnel du site d'Epalinges et du DAP (détachement d'appui) site de Lausanne ainsi que les JSP, ont participé au Téléthon et ont récolté la somme de CHF 12'100.-.

## Police du feu

### Généralités

Dotée de deux véhicules à propulsion entièrement électriques (une voiture et un scooter), elle est amenée à se déplacer quotidiennement sur des lieux de visite de fin de travaux, des manifestations ou encore de sites d'ouverture ou de reprise d'exploitation d'établissements publics. Dans ce contexte, son rôle consiste à vérifier que toutes les mesures de prévention et protection incendie des bâtiments et autres ouvrages aient bien été mises en œuvre et soient fonctionnelles.

En amont, la Police du feu conseille les responsables de projet ou les projeteurs.

224 dossiers d'intervention des sapeurs-pompiers, élaborés par la Police du feu, ont été entièrement réalisés avec l'application ECAPLAN 2.0 de l'ECA. Ce changement impose un ajustement de la méthodologie de travail, tant pour le concepteur des plans que pour les intervenants.

Par ailleurs, l'entité a traité 457 dossiers de mise à l'enquête et effectué 292 visites de fin de travaux.

## Détachement poste médical avancé (DPMA) & Evènement sanitaire particulier

### Effectif

Le DPMA et le secteur Evènement sanitaire particulier sont constitués de 3 professionnels et de 75 volontaires. Le financement des professionnels et des volontaires est assuré conjointement par la Ville de Lausanne, la Direction générale de la santé et l'Etablissement cantonal d'assurance.

### Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2019	2020	2021	2022	2023
75	70	71	73	68

L'effectif autorisé du personnel volontaire est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes: 15 médecins, 40 professionnelles et professionnels de la santé et 20 secouristes.

Outre le déploiement et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées:

- soutien sanitaire opérationnel (SSO) au profit des intervenantes et intervenants sapeurs-pompiers, lors d'interventions sur l'ensemble du canton;
- équipières et équipiers sanitaires maintien de l'ordre (ESMO+) au profit des policières et policiers lausannois et gendarmes vaudois;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (DECON ABC);
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes;

- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission technique opérationnelle romande (CTOR) et du Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA);
- coordination des véhicules de soutien sanitaire (VSS) au profit des cantons romands (VD, GE, FR, NE, VS).

### Types d'interventions – engagements

	2022	2023
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	15	20
Poste médical avancé (PMA)	–	–
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	4	5
Premier répondant et missions particulières (CE DPMA)	12	18
Ambulancières et ambulanciers chefs des secours (ACS) (sollicitations/déplacements)	15/4	33/9
<b>Total</b>	<b>46/4</b>	<b>76/9</b>

Dans le cadre des manifestations culturelles et sportives, le Détachement a pris en charge la gestion médico-sanitaire des 20 KM de Lausanne, de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août, du Triathlon et du Marathon de Lausanne ou encore du rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers vaudois (JSP) prenant ainsi en charge plus de 200 patients.

## Protection civile (PCi)

### Evolution de l'effectif de la milice et des volontaires

2019	2020	2021	2022	2023
1'196	1'176	800	819	662

### Interventions

L'entame de l'année a débuté sous le signe du plan OSTRAL et ceci jusqu'à la fin avril. De manière à garantir une conduite des opérations et un appui au profit de la cellule de crise préfectorale, l'ORPC a planifié un service de piquet sans compter les 120 heures prestées par l'entier du personnel professionnel.

Les conditions hivernales de janvier-février ont contraint l'ouverture du site d'accueil de la Vallée de la Jeunesse pour le soutien de la structure d'accueil du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP). Durant les 4 semaines d'exploitation, 500 personnes sont accueillies avec bienveillance par les miliciens. Cet engagement a sollicité 49 astreints pour un total de 235 jours de service et de 218 heures accomplies par l'ORPC.

La période estivale a aussi eu son lot d'engagements. Un délestage autoroutier ainsi qu'un engagement du «plan canicule» ont impliqué le personnel des compagnies FIR/FAR et pour un total de 120 heures chez les professionnelles.

Sur la scène internationale, deux interventions ont impacté les effectifs de la PCi. Courant juillet, la demande de sécurisation du Palais de Rumine pour le Traité de Lausanne a mobilisé une partie du bataillon. En effet, 107 personnes convoquées ont réalisé 449 jours de service. Quant au personnel professionnel, il totalise 380 heures de préparation et d'engagement. L'ORPC, avec 62 hommes et femmes, a également renforcé la Gendarmerie vaudoise cet automne lors de la visite du Président français. L'entité PCi professionnelle a comptabilisé plus de 130 heures pour la préparation et la conduite de cette opération.

Lors de l'interruption du réseau ferroviaire entre Genève et Lausanne du 9 novembre, l'ORPC a été alarmée pour une gestion des flux passagers en gare de Lausanne. Au final, 10 personnes ont été mises sur pied dès 6h00 pour une fin d'engagement à 21h00.

Pour terminer, un appui a été apporté au Musée Historique de Lausanne pour évacuer, décontaminer et déplacer une trentaine d'objets dans un autre dépôt temporaire et ceci à l'aide de quatre spécialistes de la protection des biens culturels de l'ORPC.



**Heures réalisées par l'effectif professionnel**

	2022	2023
Engagements au profit des collectivités	2'359	677
Engagements en situation d'urgence	2'620	947
<b>Total</b>	<b>4'979</b>	<b>1'624</b>

**Matériel, équipement et infrastructures**

Le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a distribué à chaque ORPC dans le cadre des préparatifs à l'engagement du plan OSTRAL un lot de citernes à carburants mobiles permettant une propre capacité de ravitaillement de près de 2'400 litres.

L'effectif du bataillon est désormais entièrement équipé avec la nouvelle tenue cantonale PCi VD 15.

**Essai annuel des sirènes**

74 sirènes fixes et mobiles ont été contrôlées. Celles-ci ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées et par la milice. 8 étaient défectueuses et ont été remises en état par le canton.

**Places protégées**

1'585 nouvelles places protégées (dont 1'121 pour Lausanne) ont été validées dans le cadre de différentes réalisations. 422 contrôles périodiques d'abris privés ont été effectués sur la commune de Lausanne.

**Parc des véhicules**

Les deux véhicules de piquet (conduite et logistique) ont été renouvelés par des véhicules électriques.

**Formation**

La formation continue a été dispensée aux compagnies sous deux formats: instruction axée à l'engagement de 2 jours ou cours de répétition de 5 jours. Les spécialisations telles que la protection des biens culturels, l'atomique biologique et chimique, les sanitaires ainsi que les spécialistes antichute ont aussi bénéficié d'une formation continue ciblée. Fait marquant, un exercice d'intervention pour les compagnies de 90 personnes a été organisé et conduit à 4 reprises par l'état-major de l'ORPC.

**Jours de service**

	2022	2023
Cours effectués dans le cadre communal	1'370	2'858
Engagement au profit de la collectivité	1'306	376
Engagement en situations d'urgence	4'372	812
<b>Total</b>	<b>7'048</b>	<b>4'046</b>

**Centre de formation de La Rama (CFR)****Locations**

La fréquentation du CFR est principalement répartie entre:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- les sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec plateau technique de formation (PTF);
- les utilisatrices et utilisateurs externes (principalement des organisations œuvrant dans le domaine des secours, de la sécurité et de la prévention).

En 2023, le CFR a fonctionné toute l'année. Le nombre de jours de location est de 282, chiffre similaire à 2022 (296). 17'468 personnes ont fréquenté le site de La Rama.

## Repas

La cuisine du CFR a produit 17'355 menus (17'190 en 2022), dont 6'367 (4'628 en 2022) livrés dans les diverses entités du SPSL.

## Restauration collective durable (RCD)

Le CFR continue à participer au plan de RCD, au travers de son 2<sup>e</sup> volet, le plan RCD II (2021–2024).

# Service du contrôle des habitants (CH)

## Principales missions du service

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres;
- accueillir le public et renseigner les usagères et usagers;
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.);
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau "Suisse – permis C"	8.80	8.80	10.50	10.30
Bureau des étrangers	13.30	12.10	13.00	12.80
Direction CH	3.00	3.00	3.00	4.00
Div. opérationnelle CH	7.30	8.30	6.90	6.90
Sect. SICH et qualités données	4.30	4.30	4.80	4.80
Section administrative CH	4.00	4.00	4.00	4.00
<b>Total service</b>	<b>40.70</b>	<b>40.50</b>	<b>42.20</b>	<b>42.80</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>1.50</b>

**Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Bureau "Suisses – permis C"	11	8.80	12	10.30
Bureau des étrangers	14	12.10	14	12.80
Direction CH	3	3.00	4	4.00
Div. opérationnelle CH	10	8.30	8	6.90
Sect. SICH et qualités données	5	4.30	5	4.80
Section administrative CH	4	4.00	4	4.00
<b>Total service</b>	<b>47</b>	<b>40.50</b>	<b>47</b>	<b>42.80</b>

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Section administrative CH	1	–
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	10	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	6
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>10</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	–	–	–	–
Auxiliaires mensualisé·e·s	12	4.83	5	1.83
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*	–	*
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>4.83</b>	<b>5</b>	<b>1.83</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

A compter du début juin, l'entité «section population» a été créée, regroupant les anciens secteurs «Suisses et permis C» avec le «Bureau des étrangers». Cette fusion a également

permis de centraliser l'accueil de toute la population au rez-de-chaussée de Port-Franc 18. Le personnel du service a été formé pour la mise en œuvre de cette polyvalence organisée depuis 2019.

Le 31 août, le chef de service, Monsieur Dominique Monod a quitté ses fonctions après 36 années, dont 15 en qualité de chef de service, en raison de son départ à la retraite. Il est remplacé le 1<sup>er</sup> octobre par Madame Nadine Cossy.

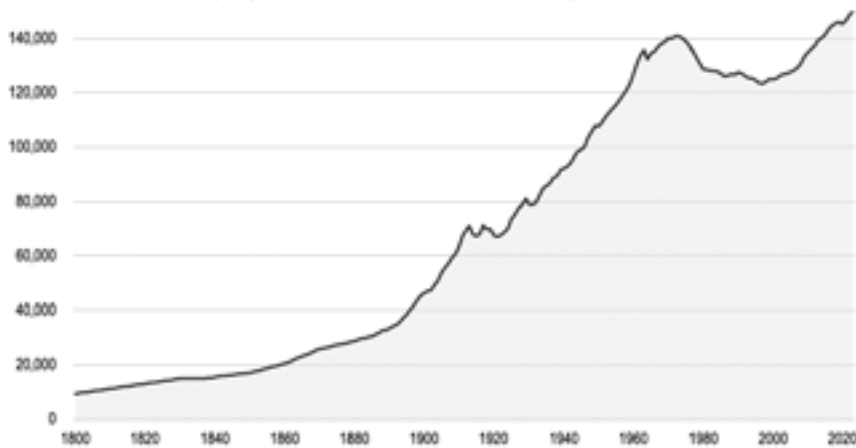
## Principales activités 2023

### Evolution démographique et statistiques

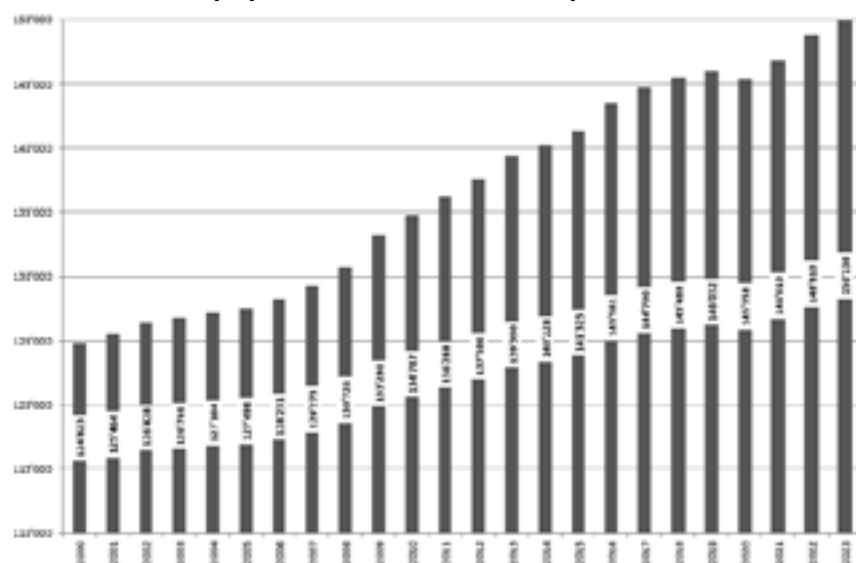
#### Evolution démographique

Au 31 décembre, 150'130 personnes figuraient dans le registre des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne, toutes catégories confondues, soit une augmentation de 1'320 habitantes et habitants par rapport à 2022.

#### Evolution de la population lausannoise depuis 1803



#### Evolution de la population lausannoise depuis 2000 (au 31 décembre)

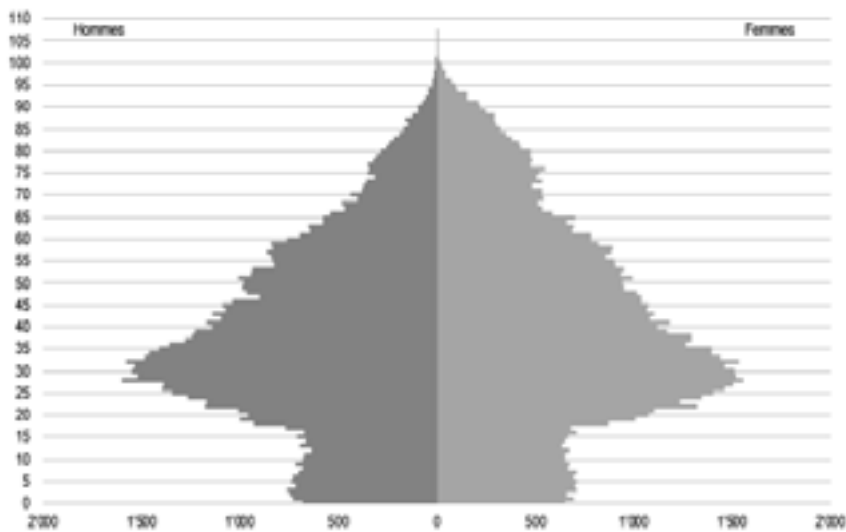


Depuis l'an 2000, l'augmentation de la population, à fin 2023, est de 20,27%.



## Statistique de la structure de la population lausannoise

### Pyramide des âges



### Population lausannoise, selon le type de résidence

au 31 décembre	2021	2022	2023	Différence 2022/2023
En résidence principale	142'708	144'684	146'200	+1'516
En résidence secondaire	4'202	4'126	3'930	-196
<b>Total</b>	<b>146'910</b>	<b>148'810</b>	<b>150'130</b>	<b>+1'320</b>

### Répartition de la population, selon les origines et la nationalité

selon origines/nationalité	2021	2022	2023	Différence 2022/2023
Vaudois-e-s	48'871	49'686	50'440	+754
— dont Lausannois-e-s	22'538	23'745	24'711	+966
autres cantons	36'401	36'082	35'908	-174
Total population suisse	85'272	85'768	86'348	+580
Total population étrangère	61'638	63'042	63'782	+740
<b>Total</b>	<b>146'910</b>	<b>148'810</b>	<b>150'130</b>	<b>+1'320</b>

### Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continents

au 31 décembre	2022	%*	2023	%*	Différence 2022/2023
France	13'658	9.18	13'900	9.26	+242
Portugal	7'631	5.13	7'559	5.04	-72
Italie	6'481	4.35	6'526	4.35	+45
Espagne	5'591	3.76	5'872	3.91	+281
Reste de l'Europe	13'445	9.03	13'342	8.88	-103
Population étrangère européenne	46'806	31.45	47'199	31.44	+393
Afrique	6'138	4.13	6'266	4.17	+128
Asie	5'508	3.70	5'681	3.78	+173
Amériques	4'422	2.97	4'458	2.97	+36
Océanie	94	0.06	101	0.07	+7
Apatrides	6	-	7	-	+1
Non déterminée	68	0.05	70	0.05	+2
Population étrangère non européenne	16'236	10.91	16'583	11.04	+347
<b>Population étrangère totale</b>	<b>63'042</b>	<b>42.36</b>	<b>63'782</b>	<b>42.48</b>	<b>+740</b>

\* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 148'810 et 150'130)

**Population étrangère résidant à Lausanne, par permis**

au 31 décembre	2021	2022	2023	Différence 2022/2023
<b>Population en résidence principale:</b>				
— Permis B	23'877	24'658	26'391	+1'733
— Permis C	32'284	31'629	31'503	-123
— Permis F	1'435	1'416	1'309	-107
— Permis L	969	1'113	1'237	+124
— Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	2'203	2'598	1'577	+1'021
— Procédures de refus/recours	143	133	184	+51
<b>Total population résidante</b>	<b>60'911</b>	<b>61'547</b>	<b>62'201</b>	<b>+654</b>
Dispensés par le DFAE <sup>1</sup>	158	177	203	+26
Permis CI <sup>2</sup>	7	8	12	+4
<b>Total population diplomatique</b>	<b>165</b>	<b>185</b>	<b>215</b>	<b>+30</b>
Requérant.e.s d'asile	80	233	216	-17
Permis S (statut de protection)	-	609	678	+69
<b>Total en résidence principale</b>	<b>61'156</b>	<b>62'574</b>	<b>63'310</b>	<b>+736</b>
<b>Population en résidence secondaire:</b>				
— Permis B	114	117	117	0
— Permis C	279	253	258	+5
— Permis F	1	1	—	-1
— Permis G (frontalier)	73	79	75	-4
— Permis L	3	5	6	+1
— Demandes en cours	11	11	13	+2
— Dispensés par le DFAE	1	2	3	+1
— Requérant.e.s d'asile	—	—	—	—
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>482</b>	<b>468</b>	<b>472</b>	<b>+4</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>61'638</b>	<b>63'042</b>	<b>63'782</b>	<b>+740</b>

<sup>1</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

<sup>2</sup> Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

**Naissances et décès au sein de la population lausannoise**

	2021	2022	2023	Différence 2022/2023
Naissances	1'703	1'474	1'565	+91
Décès	1'024	1'057	1'028	-29
<b>Solde naturel</b>	<b>679</b>	<b>417</b>	<b>537</b>	<b>-120</b>

**Relations avec les administrées et administrés**

Les relations avec la population lausannoise sont réparties selon trois axes principaux, à savoir par courriers postaux et par courriers électroniques, sur rendez-vous aux guichets, sur présentation à la réception. Les appels téléphoniques permettent également de renseigner les administrées et administrés sur les modalités d'annonces et de traitement des demandes d'autorisation de séjour.

	2022	2023	Différence 2022/2023	En pourcentage
Nombre d'opérations de mise à jour	294'711	280'834	-13'877	-4.70%
Nombre d'e-mails	68'000	54'797	-13'203	-19.41%
Nombre de courriers postaux	44'991	54'855	+9'864	+21.92%

Avec l'afflux toujours important de personnes se présentant sans rendez-vous, il a été nécessaire de prendre un maximum de personnes «entre deux rendez-vous», ce qui explique l'augmentation de la fréquentation des guichets en 2023 et, en corollaire, l'allongement du temps d'attente moyen. En outre, depuis début juin 2023, le mode de polyvalence a été mis en place, ce qui a également provoqué un temps d'attente moyen plus élevé.

	2022	2023	Différence 2022/2023
Nombre d'entretiens effectués aux guichets	22'842	27'628	+4'786
Temps d'attente moyen	1'30"	4'27"	+2'57"

Depuis 2019, le CH délivre des déclarations de résidence dont les demandes sont effectuées en ligne.

	2021	2022	2023	Différence 2022/2023
Déclarations de résidence délivrées par internet	8'138	8'524	7'862	-662

## Service de l'économie (ECO)

### Principales missions du service

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales;
- production de la statistique publique communale et analyse;
- gestion administrative et coordination des manifestations;
- gestion des établissements et des terrasses;
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés);
- gestion des cinémas;
- gestion des procédés de réclame;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park);
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac;
- perception des taxes de séjour;
- perception de l'impôt sur les divertissements;
- gestion des décès;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

### Effectif du personnel

#### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	5.50	5.20	6.10	5.25
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6.70	5.70	5.40	4.40
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	8.80	7.80
Off. Commerces & manif.	2.80	2.80	2.80	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	21.00	21.00	21.00	20.00
Office appui econom. et stat.	4.10	3.50	4.30	3.70
<b>Total service</b>	<b>55.90</b>	<b>54.00</b>	<b>56.40</b>	<b>51.05</b>

#### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>0.50</b>

**Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Direction ECO	6	5.20	6	5.25
Etablissements & Commerces	6	6.00	6	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6	5.70	5	4.40
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
Off. Commerces & manif.	3	2.80	2	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	25	21.00	24	20.00
Office appui économ. et stat.	4	3.50	4	3.70
<b>Total service</b>	<b>61</b>	<b>54.00</b>	<b>58</b>	<b>51.05</b>

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	12	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
<b>Total service</b>	<b>13</b>	<b>10</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	7
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>12</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	3.81	11	3.54
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	2	*
<b>Total service</b>	<b>10</b>	<b>3.81</b>	<b>13</b>	<b>3.54</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Principales activités 2023

### Office d'appui économique et statistique (OAES)

La production pour la statistique publique en 2023 a porté sur la publication des éléments illustrant la situation de la conjoncture lausannoise ainsi que la compilation des données de référence, y compris à l'échelle des quartiers, à propos de la population jeune de Lausanne, mais aussi pour marquer le passage du cap des 150'000 habitants de Lausanne franchi au cours du mois d'octobre. Plus généralement, l'office a assuré l'alimentation des mises à jour du portail statistique officiel de la Ville et des divers documents de référence diffusés au public (relevé mensuel du chômage, portrait statistique, aperçu régional, comparatif des villes, etc.). L'office a poursuivi sa mission en matière de statistique analytique en compilant divers rapports, notamment à l'intention de la Municipalité (situation économique générale, aspects démographiques, commerce de détail, etc.) ou pour la notation Standard & Poor's.

En appui aux démarches du service pour le suivi des affaires économiques, l'office a participé aux prestations d'appui au tissu des entreprises lausannoises. L'édition 2023 du Prix entreprises formatrices, organisée par l'office en partenariat avec Economie Région Lausanne (ERL) et pour la première fois associant GastroLausanne (faîtière lausannoise des cafetiers-restaurateurs), a distingué huit entreprises méritoires pour leurs efforts en faveur de l'apprentissage. L'office a aussi travaillé étroitement avec l'Unité de développement et de promotion de la Ville (UDPV) en matière de taxe de séjour et de relations avec les grandes entreprises et entités concernées par le développement de Lausanne.

L'office a continué par ailleurs l'accompagnement des démarches de planification urbanistique (Plaines-du-Loup, Près-de-Vidy, place de l'Europe et rue centrale, place Chauderon et rue des Terreaux, m3, Pôle gare, sites cantonaux stratégiques d'activité, etc.), afin d'assurer la prise en considération des contraintes qui déterminent la viabilité économique des sites et ainsi promouvoir une vie aussi animée que possible des périmètres à aménager.

### Office des autorisations commerciales et des manifestations (OACM)

#### A — Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

##### Etablissements

	2022	2023
Demandes de préavis pour licence	248	285
Licences délivrées ou renouvelées	397	404
Changements d'enseigne	51	60
Manifestations	899	1'004
— dont ouverture de billetterie	66	90
Autorisations de diffusion de musique	106	121
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) <sup>1</sup>	5	9
Dossiers de mise en conformité des locaux	107	108
Demande de préavis pour fumeurs	–	–

<sup>1</sup> Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h00 (art 5. RME)

Durant l'année, 7 établissements ont été déclarés en faillite, soit 5 cafés-restaurants, une discothèque et un café-bar. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), 4 établissements ont été fermés temporairement et 8 magasins ont été privés de vente de boissons alcooliques, pour diverses infractions.

**Nombre d'établissements par catégorie de licences (au 31 décembre)**

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2022	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2023	Ecarts
A	Hôtel avec restauration	27	-	1	1	-	-	29	+2
	Hôtel sans restauration	4	-	-	-	-	1	3	-1
B	Café-restaurant	465	7	28	2	25	-	477	+12
D	Café-bar	22	-	1	-	1	-	22	-
E	Buvette	33	1	-	-	-	1	33	-
F	Discothèque avec restauration	5	-	1	-	1	-	5	-
	Discothèque sans restauration	9	-	-	-	-	-	9	-
G	Night-club avec restauration	1	-	-	-	-	-	1	-
	Night-club sans restauration	4	-	-	-	-	-	4	-
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux sans boissons	-	-	-	-	-	-	-	-
	Salon de jeux avec restauration	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Tea-room	48	4	-	-	2	1	49	+1
K	Bar à café	4	-	-	-	-	-	4	-
L	Café-restaurant (bateaux)	14	-	-	-	-	-	14	-
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	-	-	-	-	-	2	-
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	11	-	-	1	-	1	11	-
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	2	-	-	-	-	-	2	-
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	-	-	-	-	-	2	-
M	Traiteur	10	1	-	-	1	-	10	-
	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	290	17	7	-	23	1	290	-
	<b>Totaux</b>	<b>958</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>53</b>	<b>5</b>	<b>972</b>	<b>+14</b>

**Capacités des établissements ouverts (au 31 décembre)**

	2022		2023	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	624	76'171	638	94'762
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	20	7'414	20	6'828
<b>Totaux</b>	<b>644</b>	<b>83'585</b>	<b>658</b>	<b>101'590</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

**Commerces**

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit:



	2022	Avec alcool (2022)	2023	Avec alcool (2023)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	277	109	289	116
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	17	1	20	1
«Shops» de station-service	15	-	15	-
Magasins de tabac et journaux	33	18	31	17
Magasins de glaces	6	-	6	-
Kiosques	22	-	20	-
Galleries d'art	-	-	8	-
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>128</b>	<b>389</b>	<b>134</b>

Depuis cette année, sous réserve de la délivrance d'une autorisation de galerie d'art du Service de l'économie, les magasins définis comme tel peuvent être autorisés à ouvrir de 6h à 22h tous les jours, conformément à l'article 2 de la Directive pour les galeries d'art du 9 mars 2023.

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique a recensé en 2021, dernier relevé disponible, 1'108 établissements de commerce de détail (catégorie NOGA 47) occupant 6'509 personnes pour 4'972 emplois en équivalents plein-temps.

### Autorisations

	2022	2023
Tabacs	492	491
Jeux et appareils automatiques	879	843
Commerces d'occasions	123	137
Ventes aux enchères	6	5

### Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2023

	2022	2023
Permanent	224	185
De durée limitée	38	23
Décoration	4	2
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>210</b>

Au 31 décembre, 210 autorisations ont été délivrées pour la pose de 542 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 66'770.-. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 224'908.-.

### Terrasses et étalages – Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2022	2023
Nombre de terrasses d'établissements publics (avec taxe d'anticipation), dont	607	631
— sur domaine public	275	292
— sur domaine privé	332	339
Étalages de magasins	245	259

147 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 14 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 631 terrasses d'établissements, soit 292 installées sur le domaine public et 339 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 9'642 m<sup>2</sup>.

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé en 2023 à CHF 663'845.- et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 71'813.-. Des gratuités avaient été accordées dès le 1<sup>er</sup> avril 2020, durant 2021 et jusqu'à fin 2022, dans le cadre des mesures de soutien aux activités commerciales impactées par la pandémie de Covid-19.

## Cinémas

	2022	2023
Nombre de spectateur-trice-s	585'770	685'392
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4'034 places au 31 décembre 2023. Les films projetés en première vision sont au nombre de 385 (382 en 2022). La hausse du nombre de spectatrices et spectateurs est de 17%.

## B — Manifestations et marchés

Catégories	2022				2023			
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	311	596	6.80	8.30	411	579	8.20	7.70
Soirées/fêtes/repas de soutien	306	329	6.70	4.60	348	373	6.90	5.00
Manifestations sur le domaine public et assimilé	986	2098	21.60	29.40	1045	2185	20.80	29.20
Bienfaisance/utilité publique	709	774	15.50	10.80	857	896	17.10	11.95
Spectacles/concerts	648	915	14.10	12.80	552	800	11.00	10.70
Conférences	297	366	6.50	5.10	304	373	6.10	5.00
Expositions	69	382	1.50	5.40	97	551	1.90	7.35
Stands d'information/récoltes de signatures	759	787	16.60	11.00	812	819	16.20	10.90
Centres socioculturels	82	270	1.80	3.80	133	342	2.60	4.60
Manifestations diverses	407	629	8.90	8.80	463	572	9.20	7.60
<b>Total</b>	<b>4574</b>	<b>7146</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>5022</b>	<b>7490</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Manifestations

En 2023, le nombre de manifestations n'a cessé d'augmenter avec 448 manifestations en plus par rapport à 2022. Toutes les catégories de manifestations sont concernées par cette augmentation, à l'exception de la catégorie «spectacles/concerts» qui a légèrement diminué. En 2023, le seuil de 5'000 autorisations délivrées par le Bureau des manifestations et des marchés a été dépassé pour la première fois dans l'histoire du service.

En outre, en 2023, 461 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différents organisateurs, contre 403 en 2022.

## Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2022	2023
Maraîchers (y compris fleurs)	64	62
Charcutiers	13	15
Epiciers	35	49
Fromagers	13	13
Boulangers	13	14
Poissonniers	1	1
Etalagistes (brocante, vêtements, etc.)	100	59
Artisans	37	36

Parallèlement aux 249 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 239 autorisations ont été délivrées en 2023 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés, pour la majorité à 10 reprises.

### Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

Dans le cadre du marché du centre-ville, la rue Centrale a encore augmenté son attractivité cette année et comprend désormais, en grande majorité, des marchands au bénéfice d'une autorisation annuelle.

Certaines mesures de soutien prises lors de la période 2020–2022 (pandémie Covid-19) ont été pérennisées, comme la fréquence hebdomadaire, le vendredi, du marché des artisans-créateurs, à la place de la Palud ou l'instauration du marché de Rumine (non alimentaire), à la place de la Riponne, chaque mardi et vendredi.

### Impôt sur les divertissements

Encaissement net (en CHF)	2022	2023
Cinémas	1'354'899.55	1'674'662.95
Dancings	856'759.20	1'011'423.15
Cafés-restaurants	18'147.00	35'053.75
Spectacles	2'085'059.00	2'217'812.25
Sports	96'551.55	85'126.80
Divers	1'379'211.15	2'011'863.35
<b>Total</b>	<b>5'790'587.45</b>	<b>7'035'942.25</b>

Les principales catégories soumises à l'impôt sur les divertissements ont globalement retrouvé une activité similaire à 2019, dépassant même les chiffres d'avant pandémie dans la plupart des catégories (2019 = CHF 5'948'186.- d'impôt sur les divertissements).

### Taxes de séjour

Dans sa séance du 31 mars, la Commission intercommunale de la taxe de séjour a recommandé la suspension de la perception de cette taxe auprès des étudiants. Cette mesure a été appliquée sur l'ensemble de l'exercice 2023, ce qui explique en partie la baisse des recettes dans les catégories 6 et 7 dans le tableau ci-dessous.

Suite aux négociations menées par l'Union des communes vaudoises (UCV), un montant de CHF 268'325.-, présenté dans la catégorie 7, a été versé par Airbnb, pour la période d'avril à décembre, concernant les hébergements situés sur la commune de Lausanne et proposés via cette plateforme.

En 2021, les communes de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour ont toutes approuvé le projet de modification du règlement intercommunal sur la taxe de séjour. Pour la commune de Lausanne, ces modifications ont fait l'objet du Préavis N° 2021/14 du 11 février 2021 dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil communal le 8 juin 2021. Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, avec cependant un report au 1<sup>er</sup> janvier 2024 concernant l'augmentation de la taxe de séjour sur les nuitées hôtelières.

Taxes communales (en CHF)	2022	2023
Catégories 1 à 5*	2'836'335.80	3'485'502.80
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	206'898.00	190'654.00
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	815'085.72	210'388.40
<b>Total</b>	<b>3'858'319.52</b>	<b>3'886'545.20</b>

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings

Le produit net de cette taxe est réparti à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

### Ports

Au 31 décembre 2023, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	374	–	742
2.75	250	122	–	372
3.00	52	18	–	70
3.50	43	73	–	116
4.25	9	26	–	35
Places visiteur.euse.s	22	8	16	46
Bouées	*9	–	26	35
Places à terre	183	124	–	307
<b>Total</b>	<b>936</b>	<b>745</b>	<b>42</b>	<b>1'723</b>

\* dont cinq bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'009 sont attribuées à des Lausannoises et Lausannois (dont 45 personnes morales, associations, clubs nautiques, etc.) et 494 à des personnes dites hors Lausanne, soit celles qui, ayant obtenu leur amarrage lorsqu'elles étaient domiciliées à Lausanne, ont ensuite quitté la commune. 10 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'751 nuitées (1'645 en 2022) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteuses et visiteurs.

## Office des prestations funéraires lausannois (OPFL)

L'activité de l'Office a été conditionnée par un recul du nombre de décès dans le canton de Vaud (5'600 en 2023 contre 6'016 en 2022).

Globalement, les cérémonies, les dépôts de corps, les inhumations et les crémations ont diminué par rapport à l'année 2022.

Les études et démarches en vue de la rénovation du Centre funéraire de Montoie (Préavis N° 2020/47 «Rénovation du Centre funéraire de Montoie – Demande de crédit d'investissement») se poursuivent.

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	131	63	194
Crémations	786	2'652	3'438
Transferts hors Lausanne	65	413	478
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	42	50
Corps en attente	–	3	3
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>990</b>	<b>3'173</b>	<b>4'163</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			817
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			173
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			746
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2'427
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>4'163</b>

\* Département des neurosciences fondamentales (DNF)

Les crémations représentent le 82% de la totalité des dossiers enregistrés.

### Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2023	Bois-de-Vaux	Montoie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron	Total général des cimetières lausannois
Tombes à la ligne corps adultes	8'254	–	169	27	8'450
Tombes à la ligne petits enfants	647	–	3	–	650
Tombes à la ligne grands enfants	75	–	–	–	75
Tombes à la ligne cinéraires	1'289	2'644	107	14	4'054
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	863	1'614	–	–	2'477
Tombes à la ligne cinéraires enfants	6	–	–	–	6

Petites concessions corps	2'994	-	22	-	3'016
Grandes concessions corps	579	-	-	-	579
Grandes concessions corps sylvestres	27	-	-	-	27
Petites concessions cinéraires	383	425	10	-	818
Petites concessions cinéraires (dalles)	10	-	-	-	10
Grandes concessions cinéraires	138	128	-	-	266
Niches en columbariums (petites)	813	291	-	-	1'104
Niches en columbariums (grandes)	40	15	-	-	55
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	-	4
<b>Total</b>	<b>16'119</b>	<b>5'119</b>	<b>312</b>	<b>41</b>	<b>21'591</b>

### Etat des emplacements concessionnés et niches (au 31 décembre 2023)

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	812	2'994	632	5	4'443
Grandes concessions corps	111	393	124	3	631
Grandes concessions corps (sp)	20	186	16	6	228
Grandes concessions corps sylvestres	-	27	48	-	75
Petites concessions cinéraires	396	383	48	-	827
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31	-	119
Grandes concessions cinéraires	103	138	33	1	275
Niches en columbariums (petites)	599	813	2	4	1'418
Niches en columbariums (grandes)	-	40	-	-	40
<b>Total</b>	<b>2'119</b>	<b>4'984</b>	<b>934</b>	<b>19</b>	<b>8'056</b>

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	76	425	3	-	504
Grandes concessions cinéraires	104	128	-	-	232
Niches en columbariums (petites)	596	291	-	1	888
Niches en columbariums (grandes)	33	15	-	-	48
<b>Total</b>	<b>809</b>	<b>859</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1'672</b>

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	14	22	5	2	43
Petites concessions cinéraires	10	10	-	-	20
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>63</b>

Durant l'année, il a été vendu 2'924 abonnements d'arrosage et 9'409 ordres de plantation.

### Pompes funèbres officielles – activités réalisées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Conventions (avant 31.7.2018)	48	-	48
Indigents	21	-	21
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>69</b>

Au 31 décembre, le nombre de conventions d'obsèques futures s'élève à 737 (811 en 2022). Cette diminution s'explique par l'exécution de 48 conventions et 26 demandes de remboursement.

### Centre funéraire de Montoie

L'activité déployée a concerné 4'331 dossiers, soit 374 de moins qu'en 2022.

Les cendres de 537 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (543 en 2022). La majorité l'ont été en présence de la famille.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire montre une légère baisse (906 en 2023 contre 1'072 en 2022). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires connaît également une baisse (1'273 en 2023 contre 1'456 en 2022).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2023, 156 sépultures.

## Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 665, dont 16 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 16 convois ont été à la charge de la Commune, conformément à la législation cantonale.

# Service de l'eau (EAU)

## Principales missions du service

- approvisionner en eau potable Lausanne et 19 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitantes et habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 947 kilomètres de réseau et plus de 24'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique;
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 365 km de collecteurs, 68 km de rivières, 30 km de ruisseaux sans nom et 20 stations de pompage, de relevage et déversoirs d'orage;
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement;
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées;
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différentes actrices et acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource;
- contrôler les bornes hydrantes et les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	23.20	23.60	–	–
Contrôle de l'eau	13.40	11.30	13.40	13.40
Direction (EAU)	10.30	10.00	10.30	9.95
Etudes et constructions	19.30	17.10	16.50	14.50
Innovation & Relations clients	–	–	27.00	26.10
Production & Epuration	69.50	67.40	69.50	66.20
Réseaux & Ingénierie	78.10	73.10	78.10	73.90
STEPACT	9.00	9.00	9.00	9.00
<b>Total service</b>	<b>222.80</b>	<b>211.50</b>	<b>223.80</b>	<b>213.05</b>



## Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>1.00</b>

## Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Clients et ressources	25	23.60	-	-
Contrôle de l'eau	13	11.30	15	13.40
Direction (EAU)	13	10.00	13	9.95
Etudes et constructions	18	17.10	15	14.50
Innovation & Relations clients	-	-	28	26.10
Production & Epuration	69	67.40	68	66.20
Réseaux & Ingénierie	74	73.10	75	73.90
STEPACT	9	9.00	9	9.00
<b>Total service</b>	<b>221</b>	<b>211.50</b>	<b>223</b>	<b>213.05</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Contrôle de l'eau	3	3
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	21	23
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>21</b>	<b>23</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	14
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>21</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	6	1.08	7	0.75
Auxiliaires mensualisé·e·s	39	21.23	44	22.12
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	2	*
<b>Total service</b>	<b>46</b>	<b>22.31</b>	<b>53</b>	<b>22.87</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

L'année écoulée a été caractérisée par une fin d'été chaude et sèche entraînant des consommations d'eau potable très élevées pour la saison. Cependant, sur l'année, la production d'eau est stable par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La fin d'année très pluvieuse a eu des impacts sur certaines galeries ou captages et a nécessité plusieurs interventions urgentes. Malgré ces aléas climatiques, l'eau distribuée était d'excellente qualité.

Le projet de reconstruction de l'usine d'eau potable de Saint-Sulpice a été optimisé et adapté et une mise à l'enquête complémentaire a été faite. Le dossier a été déposé au Canton.

Les conduites du Pays-d'Enhaut dans la zone des captages ont été entièrement renouvelées, avec Romande Energie qui en est copropriétaire.

Les travaux de renaturation de la plaine de Mauvernay ont permis la mise à ciel ouvert du cours d'eau et des captages qui ne sont plus utilisés pour la production d'eau potable.

La reconstruction de la STEP de Vidy suit son cours, avec la sortie de terre du nouveau bâtiment de traitement biologique.

## Principales activités 2023

### Direction

#### Ressources humaines (RH)

L'équipe RH a souhaité réviser ses processus dans l'objectif d'atteindre plus d'efficacité, d'attractivité et de performance. Cette année, elle s'est penchée sur le recrutement: marketing RH pour attirer les talents, harmonisation des pratiques, planification, accompagnement des cadres intermédiaires, intégration, etc. L'implémentation de ce nouveau processus se fera courant 2024.

#### ISO 9001 – Systèmes de management de la qualité

L'audit de recertification de la norme 9001 a eu lieu du 2 au 4 octobre. Il a été passé avec succès, sans déviation et avec quelques propositions d'amélioration.

#### ISO 14001 – Management environnemental

L'audit de recertification lié aux aspects environnementaux a été passé en même temps que l'audit ISO 9001, avec succès, sans déviation.

#### ISO 22000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. L'audit de surveillance de deuxième année s'est déroulé avec succès les 5 et 6 décembre. L'auditeur a relevé trois déviations mineures, sans conséquence sur la qualité de l'eau potable distribuée, portant sur le suivi de la date de péremption de produits utilisés pour l'analyse de l'eau, le respect des échéances pour le contrôle des mallettes de mesure du chlore résiduel et la sensibilisation du personnel pour l'utilisation de la dernière version d'un document ISO.

### Santé et sécurité

#### Statistique des accidents professionnels 2023

On déplore 19 accidents professionnels (AP) au sein du service (21 en 2022; 20 en 2021). Il y a eu 11 accidents professionnels bagatelles sans absence, et 8 accidents professionnels qui ont engendré 385 jours d'absences (71 jours d'absence en 2022). Parmi ceux-ci, 3 AP ont engendré 84% des jours d'absences, les 5 autres accidents ont engendré 60 jours d'arrêt de travail soit en moyenne 12 jours d'arrêt de travail par accident.

#### Statistique des accidents non professionnels 2023

Il y a eu 50 accidents non professionnels (ANP) (39 en 2022). 17 ANP ont entraîné 388 jours d'arrêt de travail (235 en 2022), notamment 1 ANP ayant entraîné 96 jours d'arrêt de travail, un prolongement d'absence sur 2023 suite à accident fin 2022 de 64 jours d'arrêt de travail, 1 ANP

ayant entraîné 48 jours d'arrêt de travail (sport) et 1 ANP de la circulation ayant entraîné 38 jours d'arrêt de travail.

Les 142 jours restant sont répartis sur 13 ANP dont 2 ANP à skis qui ont entraîné 55 jours d'arrêt de travail.

### **Formations Santé et sécurité au travail (SST) 2023**

69 formations SST ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total 268 personnes les ont suivies.

### **Environnement**

Le bilan CO<sub>2</sub> du cycle de l'eau (de la production d'eau potable à l'épuration) a fait l'objet d'une révision méthodologique en collaboration avec l'Unité climat. Cela permettra un suivi plus précis des émissions de CO<sub>2</sub> avec des hypothèses décrites et validées.

### **Communication**

Cette année, le Service de l'eau s'est à nouveau joint au Service des parcs et domaines pour célébrer la journée mondiale de l'eau en même temps que la Fête de la forêt à Sauvabelin le 25 mars. A cette occasion, le réservoir de Sauvabelin a été ouvert au public avec succès.

Outre l'information sur la qualité de l'eau et le rapport annuel, une campagne d'affichage intitulée «Le lac commence ici. Ne rien jeter dans les grilles» a sensibilisé la population au fait que les déchets jetés dans les grilles risquent de finir dans le lac. Conjointement, 200 clous avec un visuel reprenant la même information ont été posés sur des grilles du centre-ville.

Le service a participé à la campagne de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) pour promouvoir les métiers de l'eau auprès des jeunes. Une série de capsules vidéos présentant les différents métiers est disponible sur leur site Internet.

Le succès des visites des sites du service n'a pas faibli. Le groupe des guides a pu être renforcé par l'engagement d'une troisième guide.

Les visites des trois usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux spécialistes pour la STEP) se répartissent comme suit:

- Bret: 31 groupes, soit 599 personnes;
- STEP: 64 groupes, soit 1'095 personnes;
- Lutry: 12 groupes, soit 132 personnes.

Animations en classes:

- les bons tuyaux de Mme Opropre: 73 classes;
- du nuage à la STEP: 39 classes;
- visite du public dans le cadre des journées du patrimoine: 178 personnes.

A cela, il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné 19 groupes (318 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit deux visites pour les étudiantes et étudiants des hautes écoles (UNIL 80, EPFL 55).

### **Solidarité internationale eau**

Au mois d'octobre, un avenant à la convention de partenariat du *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 3 (PCAEA3)* entre la Région de Nouakchott, la Ville de Lausanne et l'Association Internationale des Maires Francophones a été signé. Il a pour but d'ajouter l'équipement d'une nouvelle zone «Hay Tiw» avec des conduites d'eau potable, soit environ 21 km de conduite. Ce montant sera entièrement à la charge de la Région de Nouakchott. En trois ans, le projet prévoit notamment la pose de 141 km de conduites, mais aussi la construction de cinq bornes fontaines, l'équipement de six écoles avec des toilettes et une campagne de sensibilisation. Deux camions citernes nécessaires pour alimenter en eau les populations sans réseau ont été achetés et remis à la Région au printemps 2023.

109 communes sont associées au fonds *Solidarité Internationale Eau*: Bournens, Bousens, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Cuarnens, Denges, Eau de Fribourg (dès 2023), Echandens, Ecublens, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Etagnières, Hautemorges, Jussy, Jouxens-Mézery, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne,

Lonay, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry, Montricher, Morges, Nyon, Paudex, Pomy, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Romanel-sur-Morges, Saint-Sulpice, Villaz, ainsi que les associations suivantes: l'association intercommunale des eaux du Boiron (AIEB)<sup>1</sup>, l'association intercommunale La Menthue<sup>2</sup>, la SAGEP, la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (Sagenord)<sup>3</sup> et la Compagnie des eaux Worben<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Denens, Lully, Lussy-sur-Morges, Tolochenaz et Villars-sous-Yens.

<sup>2</sup> Orzens, Ursins, Essertines-sur-Yverdon, Démoret, Donneloye, Cronay, Belmont-sur-Yverdon, Suchy, Montanaire.

<sup>3</sup> Chamblon, Champvent, Chavornay, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Ependes, Method, Montagny-près-Yverdon, Orges, Pomy, Suscévaz, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Yverdon-les-Bains, ainsi que l'association Intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB) et l'association des communes de la Région de Grandson (ACRG).

<sup>4</sup> Aegerten, Bellmund, Brügg, Bühl, Epsach, Hagneck, Hermrigen, Ipsach, Jens, Meienried, Merzligen, Mörigen, Orpund, Scheuren, Schwadernau, Studen, Sutz-Latrigen, Täuffelen-Gerolfingen, Walperswil, Worben.

## Innovation et relations clients

Les volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 22'662'016 m<sup>3</sup> (+1% par rapport à 2022), soit 11'893'428 m<sup>3</sup> sur le territoire lausannois (52%) et 10'768'588 m<sup>3</sup> (48%) sur les autres communes. Le réseau n'a pas évolué en 2023 et les conditions climatiques ont été dans l'ensemble comparables à celles de 2022, expliquant ainsi la stabilité dans les volumes consommés.

Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2022 pour s'élever à 5'951'298 m<sup>3</sup> (-5%).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 11'423'040 m<sup>3</sup> (-6% par rapport à 2022), un chiffre en lien avec la réduction de la consommation d'eau potable sur le territoire lausannois.

L'activité de taxation unique des volumes et des points de puisages des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a généré des recettes de CHF 7'279'745.- pour l'eau potable (+59% par rapport à 2022). Cette hausse importante s'explique par les nombreux grands projets réalisés tant sur Lausanne que dans sa périphérie.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont en baisse de 34% à CHF 1'188'766.-. Cette baisse est due à l'abattement des taxes uniques sur les surfaces étanches. La quasi-totalité des projets taxés actuellement bénéficient de cet abattement, réduisant ainsi la composante «surface étanche» à 15% de sa valeur nominale.

### Suivi des communes

La correction de pH à l'usine de Saint-Sulpice a porté ses fruits et les cas d'eaux colorées ont pu être solutionnés. Le Service de l'eau continue de suivre les quelques cas encore ouverts. Néanmoins il n'y en a pas eu de nouveaux déclarés depuis de nombreux mois.

La Commune de Cugy a choisi de signer une concession pour son réseau et l'alimentation en eau potable avec le Service de l'eau et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Avec cette nouvelle concession, le Service de l'eau sera en charge de l'alimentation en eau potable de 21 communes de l'agglomération lausannoise.

### Postes de mesure

A fin 2023, le parc des compteurs passe à un total de 24'246, dont plus de la moitié a un diamètre de 20 mm. Au total, 1'476 compteurs neufs ont été posés, dont 431 redimensionnés (diminution du diamètre). Durant quatre mois, l'équipe Compteurs a été renforcée par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

### Raccordements en eau potable et évacuation des eaux des biens-fonds

304 affaires Goéland *Raccordements* ont été ouvertes en 2023, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique ou de réception d'annonces de travaux, soit une diminution de 7% par rapport à l'année 2022. Le nombre d'affaires Goéland *Branchements* est en recul par rapport à l'année 2022 avec 317 affaires ouvertes.

Les inspectrices et inspecteurs chargés des dossiers d'évacuation des eaux ont traité 560 demandes de permis de construire et réalisé 235 vérifications finales de travaux. 81 séparateurs à graisse ont été contrôlés en sus.

La gestion des eaux pluviales, les mises en séparatif et les contrôles des parcelles lausannoises ont permis de réduire de plus de 9 hectares la surface imputable selon la clé de répartition CISTEP, soit une diminution d'environ 0.38% par rapport à 2022.

En 2023, l'équipe en charge du contrôle de l'évacuation des eaux des chantiers a réalisé 62 contrôles sur 67 chantiers.

## Contrôle de l'eau

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau:

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contient ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables);
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages, les cours d'eau et dans les piscines lausannoises;
- 3'958 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 42'209 paramètres analysés de type physico-chimique (y compris les micropolluants) et microbiologique pour le domaine de l'eau potable;
- 343 échantillons ont été prélevés pour les cours d'eau et ont donné lieu à 18'035 paramètres analysés;
- 354 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 2'576 paramètres analysés pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP;
- 433 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 2'321 paramètres analysés pour les plages et les piscines de Lausanne.

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. 2 non-conformités physico-chimiques et 10 non-conformités microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées. Les actions adéquates ont été mises en place immédiatement. Les données peuvent être consultées sur le site internet du Service de l'eau: *Eau – Ville de Lausanne* à la rubrique Qualité de l'eau.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du Service de l'eau, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour 61 autres distributeurs d'eau du canton de Vaud (représentant environ 160 communes) afin de réaliser des prestations d'analyse et de conseil (autocontrôle analytique):

- 4'739 échantillons ont été analysés et ont donné lieu à 47'712 paramètres analysés dans le cadre des mandats pour les communes (clientèle externe);
- 338 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'774 paramètres analysés pour la clientèle abonnée des communes au détail et en gros;
- 701 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 11'521 paramètres analysés pour divers projets au sein du service (clientèle interne);
- 58 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 600 paramètres analysés pour les achats d'eau.

Cette année, le laboratoire du service a développé plusieurs paramètres pour répondre aux problématiques actuelles des micropolluants. Ainsi, la liste des PFAS analysés a été étoffée avec 13 nouvelles molécules. De nouveaux métabolites de pesticides, substances médicamenteuses et la 6-PPD quinone (composant de pneus) ont été également développés et ajoutés à la liste de paramètres déjà analysés (274 paramètres micropolluants analysables au sein du laboratoire).

Pour l'entité chimie majeure, le laboratoire a validé la méthode de dosage des anions et cations par la chromatographie ionique. Cette analyse permet de quantifier de manière fiable les ions dits majeurs dans l'eau, à savoir le fluorure, chlorure, bromure, nitrate, sulfate, sodium, potassium, magnésium et calcium.

Le laboratoire a également acheté et installé un nouvel appareil de mesure du carbone organique total, qui permet de quantifier la matière organique dans l'eau. Cette technique de mesure a également été validée, prouvant ainsi la robustesse et la fiabilité des résultats.

Au cours de l'année écoulée, l'entité microbiologie du laboratoire a développé une approche classique pour détecter un nouvel indicateur microbiologique utilisé dans l'évaluation de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, les clostridium perfringens. Ces micro-organismes sont employés en tant que marqueur sensible de la pollution fécale en raison de la résistance accrue par rapport aux Escherichia coli et aux entérocoques. Parallèlement, le laboratoire a également poursuivi ses recherches en PCR et a mis en place une méthode pour quantifier la présence du SARS-CoV dans les eaux usées, ainsi que des moules Quagga dans l'eau brute. Afin de repérer leur existence au sein de ces installations et de suivre leur évolution, le laboratoire a mis en œuvre deux approches: une quantification de leur ADN par PCR et une méthode d'observation avec dénombrement au microscope.

### **Qualité des cours d'eau**

En 2023 et pour la cinquième année de suite, le suivi de la qualité des cours d'eau a été réalisé sur 10 stations biologiques et 18 stations chimiques. De plus, un projet d'analyse écotoxicologique a permis de détailler l'état de la pollution dans le bassin versant de la Vuachère (amont du Flon et Vuachère).

Le projet de dépollution de l'amont de la Vuachère (tronçon Epalinges-Chailly) s'est poursuivi avec la détection de six nouveaux cas d'exutoires d'eaux claires pollués par des eaux usées. Trois cas de pollution ont été résolus sur l'ensemble des cours d'eau selon les analyses de micro-polluants effectuées en 2023.

## **Etudes et constructions**

### **Préavis N° 2020/23 «Remplacement des modules d'ultrafiltration et de l'étape de préfiltration sur l'usine de production d'eau potable de Lutry»**

La fourniture et la livraison des préfiltres ont été effectuées suite à l'appel d'offre lancé l'année précédente. Leur montage et mise en service sont prévus au début de 2024.

### **Préavis N° 2018/48 «Réfection de l'usine de Saint-Sulpice» et Préavis N° 2022/09 «Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable «Saint-Sulpice II» – Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2018/48»**

Suite aux oppositions reçues lors de la première mise à l'enquête publique à l'été 2022, le projet a été modifié puis a fait l'objet d'une enquête publique complémentaire à l'hiver 2023. La commune de Saint-Sulpice a transmis son retour d'enquête formel au Canton à l'été 2023 et le dossier est désormais au Canton en attente de l'autorisation de construire.

### **Préavis N° 2019/54 «Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau Lausannois»**

Le diagnostic du dessableur de la Vuachère a été poursuivi et les diagnostics des stations de pompage/relevage «Flon Est», «Flon Ouest» et Vidy-Château» ont été effectués.

### **Préavis N° 2019/55 «Réservoir et station de pompage de Montalègre»**

Les travaux de démolition de la cuve n° 1 de 1901 et de la station de pompage (STAP) ont été effectués, et les travaux de reconstruction de la cuve 1 et de la nouvelle STAP ont démarré et sont à un niveau d'avancement d'environ 50% à fin 2023. Les appels d'offres pour les équipements de la future STAP ont tous été lancés.

### **Préavis N° 2020/22 «Essais d'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites»**

Une présentation générale aux politiques ainsi qu'aux spécialistes du domaine a été faite en février 2023 au casino de Montbenon. Le rapport complet des essais menés sur les deux réservoirs a été publié sur le site Internet de la Ville.

### **Rivière et Ouvrages Visibles (ROV)**

La gestion de la recherche des sources de pollutions de la Vuachère par des eaux usées a été transmise à une entité spécifique constituée en 2023 dans la division «Innovation et Relations clients».



Un dégrilleur supplémentaire a été mis en service en juin sur le barrage de la Louve pour retenir les débris flottants, préservant ainsi les installations de prétraitement de la STEP de Vidy.

Le pont de la Farquaz (Les Cases) a été restauré, ainsi que le seuil et les berges de la Paudèze au droit de l'ouvrage.

Un scan 3D des galeries d'amenée des eaux du Pays-d'Enhaut a été réalisé sur une longueur totale cumulée de 12,4 km. Ces données permettent d'établir la planification des travaux de réfection de la cunette sur certains tronçons.

Plusieurs projets de renaturation ont démarré en collaboration avec l'entité Cours d'eau et pollution (Riolet, ruisseau de Vennesses et Bressonne, Vuachère secteur Denantou).

Les voûtages du Flon et de la Louve ont été intégralement inspectés dans le cadre du contrôle annuel et une étude est en cours pour établir la méthodologie de modélisation des crues afin d'identifier les tronçons de voûtages les plus vulnérables, à renforcer le cas échéant.

### **Entretien des immeubles d'exploitation du service**

Parmi les nombreux travaux réalisés (curage, réfection de maçonnerie, élagage, etc.) durant l'année, les objets suivants sont mis en évidence:

- travaux de renforcement et d'amélioration de l'étanchéité de plusieurs bassins de traitement à l'usine de Bret; travaux d'assainissement de la galerie souterraine du réservoir de Haute-Pierre;
- travaux de création d'une porte étanche en fond de cuve au réservoir de Chailly 1900 pour mise en conformité selon les directives de l'Association pour l'eau, le gaz et la chaleur (SVGW);
- travaux d'assainissement des chambres des Cases, Nance et Piera-Devant, donnant accès aux galeries du Pays-d'Enhaut;
- travaux spéciaux pour la stabilisation de la ferme située route de Forel 6 à Puidoux, au bord du lac de Bret (ancrage, micropieux, longrine).

### **Hydraulique urbaine (exploitation des ouvrages de relevage des eaux usées)**

En complément des tâches habituelles d'entretien et d'exploitation, il est à noter cette année la préparation et le dépôt d'un préavis de 3 millions de francs pour la réalisation de travaux urgents sur les ouvrages de relevage des eaux usées du service. Ces travaux concernent la mise en conformité de points relatifs à la protection de l'environnement ou à la sécurité des personnes. De plus, afin de pallier les nombreuses interventions curatives en raison du vieillissement des ouvrages, les travaux suivants ont dû être réalisés:

- rénovation génie civil et hydromécanique de la station d'UNOL/Pêcheurs;
- remise en état du pont roulant de la Vuachère;
- remplacement des garde-corps et des trappes au dessableur de la Vuachère;
- remise en état des pompes des stations d'Ouchy et de Bellerive.

## **Réseaux et ingénierie**

Parmi les nombreux chantiers réalisés, les plus marquants sont:

- les travaux liés aux axes forts (tram + BHNS) qui ont fortement impacté toute l'année les équipes de pose de conduites en raison de l'ouverture de six fronts d'attaque entre Lausanne et Renens, certains simultanément;
- l'achèvement du renouvellement des conduites du Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut au lieu-dit Pont de Fenil, avec franchissement du vallon de la Veveyse;
- la reconstruction d'un réseau d'évacuation le long du ruisseau de Vennesses en forage dirigé ce qui permettra la démolition de l'ancien collecteur dans le cours d'eau dans le cadre du projet de renaturation du ruisseau de Vennesses;
- l'achèvement du renouvellement des conduites (9.2 km de conduites posées entre 2021 et 2023) et travaux de génie civil pour la mise en conformité des chambres d'eau (une chambre de captage et cinq chambres de réunion) du Pays-d'Enhaut;

— l'équipement dans le cadre de nouveaux plans de quartier sur les communes périphériques.

### **Réseau de distribution d'eau potable**

67 chantiers ont été réalisés en 2023, soit:

- 20'013 m remplacés; ce chiffre élevé s'explique par la mise en service de plus de 9 km de conduites d'adduction au Pays-d'Enhaut.
- -1'600 m d'extension (diminution de la longueur) qui s'explique par la mise hors service de conduites sur les chantiers du tram, remplacées par des conduites provisoires non comptabilisées.

ainsi que:

- 1'415 m de branchements communs remplacés;
- 682 m d'extension de branchements communs;
- 228 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs;
- 774 m de réhabilitation par gainage.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 470 dossiers sur le territoire lausannois et de 1'209 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier deux conflits importants et de formuler des oppositions, suivies de négociations avec les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants afin de préserver le réseau d'eau potable.

Le service est intervenu sur 57 manifestations pour la pose de compteurs, robinets, fontaines ou raccordements.

### **Interventions d'urgence**

Le service de piquet a été appelé à 258 reprises. Dans 132 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 41 appels concernaient des problèmes signalés au niveau de bornes hydrantes, 7 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 7 des problèmes de qualité de l'eau, 61 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), et 10 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 117 cas. Cette valeur est en dessus du point d'attention fixé à 100 en 2010, mais représente cependant une diminution de 18% des cas sur une année. La tendance à la hausse constatée depuis plusieurs années est sans doute la conséquence de phénomènes météorologiques particuliers (période de sécheresse ou de canicule) et d'un léger vieillissement du réseau d'eau potable. Cette tendance semble se stabiliser.

### **Ecoute de réseau**

L'auscultation de 23 zones de pression, totalisant 600 km de conduites de distribution (hors transport), a permis d'identifier un total de 29 fuites, dont 17 sur des conduites principales, et 12 fuites sur des installations de branchements privés sur le domaine public ou des branchements communs. Ces défauts ont ainsi pu être réparés avant qu'ils ne provoquent des dégâts. Par ailleurs, 10 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les opérateurs écoute de réseaux sont intervenus à 135 reprises pour positionner précisément des fuites apparentes (corrélation acoustique), ce qui a permis de limiter au strict minimum la taille des fouilles nécessaires à leur réparation. Ils ont également participé à l'identification de six bornes hydrantes défectueuses.

Les deux opérateurs d'écoute sont également intervenus à 704 reprises pour des interventions diverses demandées par le réseau (affaissement, eau sur la chaussée, arrêt et remise d'eau etc...).

### **Equipe Bornes hydrantes (BH)**

Le service gère 4'669 BH dont 2'179 se situent sur le territoire lausannois et 2'490 sur les zones alimentées au détail. 1'039 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 230 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 23 reprises pour des BH accidentées.

Les mesures de débit selon les prescriptions de l'ECA ont été réalisées sur 185 BH.

Enfin, 50 parties supérieures ont été changées suite à une extension de garantie portant sur l'aspect terni de ces organes (décoloration prononcée).

### Sources

Les travaux prévus dans le préavis N° 2018/07 «Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut», débutés en septembre 2021 se sont poursuivis en 2023. Ils ont consisté à finaliser le remplacement de la conduite dans la vallée de l'Eau Froide en posant 755 m de conduites de diamètre 400 mm et de réaliser la chambre de mise en charge juste à l'aval du captage de la Molaire. Les travaux s'achèveront en 2024.

### Technique réseaux

Des réflexions d'extension et optimisation de la distribution d'eau dans la région de Montheron – Cugy – Morrens ont été menées. De multiples modélisations du réseau d'eau potable ont été effectuées, afin de dimensionner les conduites ou de déterminer les conditions hydrauliques ou de valider la faisabilité de certain arrêt de conduite.

Le développement de l'outil de gestion patrimoniale du système d'évacuation (MEDIREV) s'est poursuivi, comprenant la consolidation du modèle d'évaluation de l'état et le développement d'un module de reconnaissance automatique des défauts sur les contrôles par caméra.

### Réseau d'évacuation

La réalisation de 14 chantiers a pu être menée, portant sur:

- le remplacement de 2'805 m de collecteurs (y compris mise en séparatif)
- la réhabilitation de 2'173 m de canalisations par gainage.

### Bases de données réseaux

Le nombre de demandes de plans est en constante augmentation. Pour le réseau d'eau potable, il y en a eu 4'005 (+5%) tandis que pour le réseau d'évacuation, dont le réseau est situé uniquement sur la commune de Lausanne, il y en a eu 1'226 (+13%).

## Production et épuration

### Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2023 est inférieure de 3% à celle de 2022 et supérieure de 0.5% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 32'058'786 m<sup>3</sup>. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 23 août avec un volume de 141'650 m<sup>3</sup>.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources est donnée dans le tableau ci-dessous. La production de l'usine de Lutry est plus faible que d'habitude car deux de ses axes de pompages ont été hors service durant une certaine période pour différents travaux (changement de conduite Lutry-Montétan et reconstruction du réservoir de Montalègre). La production de l'usine de Sonzier a été impactée par la rénovation des conduites en amont de l'usine jusqu'en mai 2023. La production de l'usine de Bret a été ralentie à cause de travaux sur une ligne de traitement.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
7'017'127 m <sup>3</sup>	14'849'894 m <sup>3</sup>	4'313'066 m <sup>3</sup>	2'949'368 m <sup>3</sup>	2'929'331 m <sup>3</sup>
22%	46%	14%	9%	9%

### Usines et Stations d'eau potable

Les 6 derniers blocs d'ultrafiltration (sur un total de 15 blocs) de l'usine de Lutry ont été renouvelés avec des membranes en PES.

### **Préavis N° 2022/21 «Installation de panneaux photovoltaïques et réduction de la consommation énergétique des réservoirs et des usines d'eau potable du Service de l'eau»**

Les installations photovoltaïques sur les réservoirs de Crissier et de l'Orme ont été mises en service; celles sur les usines de Bret et de Sonzier sont réalisées et leur mise en service interviendra au début de 2024.

#### **Station d'épuration des eaux usées**

Les précipitations cumulées s'élèvent à 1223 mm en 2023, supérieures aux 939 mm de l'année précédente et se situent légèrement au-dessus de la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 34.9 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (+9.75% par rapport à 2022). Le nombre d'habitantes et habitants effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 258'395 en 2022 à 261'832 en 2023.

La STEP de Vidy fonctionne depuis fin 2021 sans traitement biologique, les anciennes installations ayant dû être démolies pour faire place aux nouvelles, en cours de construction.

La performance du traitement des eaux usées est ainsi en deçà des exigences légales, en accord avec la DGE, qui a accordé une dérogation sous condition de la mise en place d'un traitement primaire renforcé et d'un suivi analytique accru.

Les résultats moyens d'épuration exprimés en concentrations sont: DBO<sub>5</sub> = 39.5 mgO<sub>2</sub>/l, DCO = 84.4 mgO<sub>2</sub>/l, Phosphore = 0.26 mg/l et les matières en suspension = 17 mg/l.

La quantité de débris captés en entrée de STEP (dégrillage moyen et fin) atteint 590 tonnes, soit une augmentation de 29.7% par rapport aux 455 tonnes retenues en 2022.

Pour ce qui est du sable, 120 tonnes ont été captées en 2023, en augmentation de 66.6% par rapport aux 72 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 221 tonnes de graisses de restaurant, en légère diminution de 7.5% par rapport à 2022 (239 tonnes).

Quant aux boues extérieures, 15'768 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une augmentation de 19.9% par rapport aux 13'145 tonnes réceptionnées en 2022.

L'incinération des boues a permis d'injecter 14'262 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville (+9.9% par rapport aux 12'973 MWh fournis en 2022), représentant environ 2,9% de l'énergie totale fournie par le CAD.

En ce qui concerne la digestion des graisses et des boues, 2'311'394 Normo-mètres cubes (Nm<sup>3</sup>) de biométhane ont été injectés dans le réseau de gaz naturel de la ville, en diminution de 4.18% par rapport aux 2'412'197 livrés en 2022. Ce volume correspond à 25'526 MWh thermiques (-2.82% par rapport aux 26'267 MWh fournis en 2022).

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 97.3% du total des heures d'incinération, soit 0.3 points en-dessus de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Pour ce qui est des oxydes d'azote (NOx), il s'élève à 98.4%, soit 1.4 points en-dessus de la limite inférieure de 97% exigée par l'ordonnance sur la protection de l'air.

## **Epura S.A. et chantier de la nouvelle STEP**

L'année 2023 s'est distinguée par l'emballage avec leurs façades définitives des bâtiments des prétraitements et du traitement primaire des eaux usées mis en service en 2020.

Mais c'est surtout la construction du futur bâtiment de traitement biologique, dont les travaux spéciaux sont terminés et ceux de gros œuvre battent encore leur plein, qui retient l'attention. Ainsi, le futur bâtiment est sorti de terre. 5 sur 17 bassins de traitement ont déjà subi un contrôle d'étanchéité en cours d'année; les 12 bassins restants seront contrôlés durant l'année 2024.

Le projet de nouvelle ligne d'incinération a fait l'objet de compléments d'étude afin de le valider et de préparer la phase de réalisation.

Un concours d'architecture a été lancé pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif du Service de l'eau et la rénovation du bâtiment actuel.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, il convient de se reporter au site [www.epura.ch](http://www.epura.ch)